

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI, TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DE GESTION**  
**DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

Mémoire En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques  
option : Monnaie-Finance-Banque.

---

## *Thème*

***Le financement de l'entrepreneuriat  
féminin par l'Agence Nationale de Gestion  
du Microcrédit : cas de l'antenne de Tizi-  
Ouzou***

**Devant le jury composé de :**

M<sup>me</sup> AMNACHE Sabrina : Présidente

M<sup>r</sup> AIT TALEB Abdelhamid : Rapporteur

M<sup>r</sup> KHEZNADJI Mohammed : Examineur

**Réalisé par :**

M<sup>elle</sup> BEKHTAOUI Taous

M<sup>elle</sup> BENTOUATI Nadia

Soutenu le 11 novembre 2015

# Remerciements

Avant tout, nous remercions le bon Dieu qui nous a donné le courage, la patience et la volonté de réaliser ce modeste travail.

Nous tenons à remercier tous ce qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration et la réalisation de ce travail et principalement notre promoteur M<sup>r</sup> AIT TALEB Abdelhamid qui nous a encadré et dirigé tout au long de ce travail.

Nous remercions également la directrice régionale de l'agence ANGEM de Tizi-Ouzou, ainsi que les accompagnateurs qui nous ont aidés durant notre stage et qui nous ont permis d'acquérir une riche expérience au sein de l'agence.

Enfin, nous présentons nos vifs remerciements aux membres de jury qui ont bien voulu accepter d'évaluer ce travail et à tous nos enseignants tout au long de notre cursus universitaire à la faculté des sciences économiques et des sciences de gestion de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes chers parents bien aimés Mohamed et Taous ;*

*Mes très chères sœurs et frères ;*

*Mes chers cousines et cousins ;*

*Mon binôme Taous et sa famille ;*

*Tous mes amis.*

**Nadia**

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes parents bien aimés Arezki et Fatma qui ont su me soutenir  
et m'orienter tout au long de mon cursus ;*

*Mes frères et sœurs ;*

*Toute ma famille ;*

*Mes amis ;*

*Mon binôme Nadia.*

**TAOUS**

# Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	<b>07</b>
<b>Chapitre 01 : Aperçu théorique sur l'entrepreneuriat</b> .....	<b>11</b>
<b>Section 01 : Une vue d'ensemble sur l'entrepreneur</b> .....	12
<b>Section 02 : l'entrepreneuriat féminin et les différentes motivations à entreprendre</b> .....	21
<b>Chapitre 02 : Les différentes sources de financement destinées aux jeunes créateurs d'entreprises en Algérie</b> .....	<b>29</b>
<b>Section 01 : La part de l'entrepreneuriat en Algérie et les différents modes de financement</b> ...	30
<b>Section 02 : les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise</b> .	36
<b>Chapitre 03 : Le rôle de l'ANGEM dans le financement de l'entrepreneuriat féminin au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou</b> .....	<b>49</b>
<b>Section 01 : La place de la microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie</b> .....	50
<b>Section 02 : l'état de l'entrepreneuriat féminin en Algérie</b> .....	54
<b>Section 03 : Analyse des résultats de l'enquête réalisée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou</b>	63
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>70</b>

## Liste des abréviations

<b>ADS :</b>	Agence de développement Social.
<b>AFCAR:</b>	Alliance for the Freedom of Car Repair in the EU.
<b>AME :</b>	Association Algérienne de Manager d'Entrepreneur.
<b>ANDI :</b>	Agence National de Développement et d'Investissement.
<b>ANGEM :</b>	Agence National de Gestion du Micro Crédit.
<b>ANSEJ :</b>	Agence National de Soutient à l'Emploi des Jeunes
<b>BADR :</b>	Banque d'Agriculture et de Développement Rural.
<b>BDL :</b>	Banque du Développement Local.
<b>BEA :</b>	Banque Extérieur d'Algérie.
<b>BNA :</b>	Banque National d'Algérie.
<b>BTP :</b>	Bâtiments et Travaux Publiques.
<b>CATI :</b>	Centre d'Aide au Travail Indépendant.
<b>CLEF :</b>	Comité Locale de l'étude et de Financement des projets.
<b>CNAC :</b>	Caisse National d'Assurance Chômage.
<b>CPA :</b>	Crédit Populaire d'Algérie.
<b>CRE :</b>	Centre de Recherche d'Emploi.
<b>CYCMA :</b>	Entreprise Economique de Cycles, Motorcycle et Application. Convention entre L'ANGEM et CYCMA : 300 Kits distribués aux vendeurs de poisson ambulants.
<b>EBBE:</b>	Européen Baha Business Form.
<b>FCMG :</b>	Fond de Caution Mutuelle de Garantie.
<b>FGMMC :</b>	Fonds de Garanties Mutuelle des Micro-crédits.
<b>GEM:</b>	Globale Entrepreneurship Monitor.
<b>GTTF:</b>	Gender Thématic Trust Fund.
<b>IBS :</b>	Impôt sur Bénéfice de Société.
<b>IFD :</b>	Intégration des Femmes dans le Développement.
<b>IMF :</b>	Institution de MicroFinance.
<b>IRG :</b>	Impôt sur le Revenu Global.
<b>MP :</b>	Matière Première
<b>OCDE :</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économique.
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernemental

<b>OSEO :</b>	Entreprise Publique qui Soutient l'Innovation à la Croissance Economique.
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut.
<b>PME :</b>	Petites et Moyennes Entreprises.
<b>PMI :</b>	Petites et Moyennes Industries.
<b>PNB :</b>	Produit National Brut.
<b>PNR :</b>	Prêt Non Rémunéré.
<b>TAP :</b>	Taxe sur l'Activité Professionnelle.
<b>TPE :</b>	Très Petites Entreprises.
<b>TPI :</b>	Très Petites Industries.
<b>TVA :</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée.
<b>SEVE :</b>	Association de Femmes Algériennes Chefs d'Entreprises.

# **Introduction générale**

## Introduction générale

Il est parfaitement admis que l'entrepreneuriat est un vecteur vital pour un pays grâce à ses apports à l'économie et à toute la société concernant la création de richesses et d'emplois, l'innovation, le renouvellement du parc d'entreprises, l'exploitation des ressources, la diversification et la complémentarité des entreprises...

La littérature entrepreneuriale nous a appris que la réussite d'un acte entrepreneuriale ne dépend pas uniquement d'un environnement favorable à la création d'entreprise, mais également, des différentes caractéristiques relatives à l'entrepreneur.

Cependant, le phénomène entrepreneurial est un concept qui mérite qu'on lui consacre beaucoup de temps, car aujourd'hui, il occupe une place prépondérante dans les recherches et les politiques économiques. Cette place revient essentiellement aux intérêts qu'il apporte à l'économie et à la société dans le monde entier. Ce n'est qu'à partir des années 60 que l'analyse de ce dernier s'est élargie au-delà de ses fonctions économiques, à l'étude de ses actes et comportements, ses traits psychologiques et l'influence des variables sociales et culturelles.

L'entrepreneuriat en Algérie est qualifié comme un « entrepreneuriat de survie » où l'entrepreneur crée son entreprise par contrainte sociale, il crée par nécessité et non pas pour exploiter une opportunité.<sup>1</sup>

L'Algérie accorde de plus en plus une importance au développement des PME, ces dernières étaient auparavant marginalisées dans les politiques économiques. Ce n'est qu'à la fin des années 80, grâce aux réformes économiques libérales que ce phénomène émerge et se développe<sup>2</sup>.

D'après VESTREARTE<sup>3</sup>, l'étude de l'accompagnement de créateur d'entreprise est généralement peu développée, notamment dans le cas de l'Algérie. À l'heure actuelle, de nombreuses structures d'appui ont vu le jour afin de favoriser la création et le développement d'entreprises, les services offerts par ces structures sont divers : information générale, aides financières, conseils individualisés, formation professionnelle, etc. Le repérage des dispositifs d'accompagnement dont bénéficient les femmes porteuses de projets révèle que celles-ci

---

<sup>1</sup> BERZIGA Amina, « colloque international sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie », université de Ouargla.

<sup>2</sup> Selon Hammouda et Lassassi (2007) : 91% des entreprises existantes en 2005 ont été créées après 1991. A la fin de l'année 2008, le nombre de PME privée s'élève à 392013 et plus de 126887 artisanales.

<sup>3</sup> VESTREARTE T, « Histoire d'entreprendre : les réalistes de l'entrepreneuriat », édition EMS, Paris, 1997, Page 287.

peuvent, comme tout créateur, s'appuyer sur les dispositifs génériques (CNAC, ANSEJ, ANGEM).

- **Problématique de recherche**

La création d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde, elle représente actuellement un moteur pour le développement de toute économie. Dès lors, beaucoup d'auteurs la considèrent comme un élément fondamental de la croissance économique et de la création d'emplois. Il apparaît que les similitudes et les différences entre les divers pays dépendent essentiellement des écarts de leurs taux d'emplois et de développement de nouvelles entreprises souvent de taille petite ou moyenne (PME).

La femme est un individu essentiel dans les différentes cultures, elle a toujours participé à la création de la richesse, elle a cultivé les champs de blé et elle a fabriqué les produits pour les vendre sur le marché. Donc sa participation dans la création de la richesse ne se limite pas à la contribution physique. Ses qualifications et ses compétences ont même permis de travailler au sein des entreprises, d'occuper des postes de responsabilités et de diriger des entreprises.

De nombreux économistes affirment et beaucoup d'études réalisées confirment que le financement initial à la création d'une entreprise est indispensable pour assurer la performance future et la pérennité d'une entreprise. A ce point, les femmes ambitieuses rencontrent au moment de la réalisation de leurs projets des obstacles en matière de ressources de financement. Puisque non seulement leur apport personnel est insuffisant pour faire face mais aussi le financement bancaire exige aux promoteurs de projets de présenter certaines garanties.

C'est dans ce contexte que nous tenterons d'analyser la problématique suivante :

- **Le dispositif ANGEM répond-t-il aux besoins de financement des femmes entrepreneures dans la création de leur micro entreprises?**

Des questions secondaires peuvent être posées à savoir :

- **Quelles sont les motivations qui poussent les femmes vers la carrière d'entreprendre ?**
- **Quelles sont les contraintes rencontrées par ces femmes ?**

- **Quelle est le rôle des dispositifs dans l'accompagnement des femmes créatrices d'entreprises ?**

• **Les hypothèses de recherche**

Les hypothèses que nous présentons afin d'analyser notre problématique sont :

- les femmes entrepreneures rencontrent certaines entraves au moment de la création de leur micro entreprises notamment en matière de financement.
- les dispositifs mise en place par les pouvoirs publics répondent aux besoins des entrepreneurs.

• **L'Object du mémoire**

L'objectif de ce mémoire est d'essayer de mettre l'accent sur le phénomène de l'entrepreneuriat féminin, de savoir quelles sont les contraintes rencontrés par ces femmes dans la réalisation de leurs projets d'entrepris et de montrer le rôle des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics dans l'accompagnement de ces initiatives de projets.

• **Démarche méthodologique**

Afin d'apporter des éléments de réponses à la problématique posée, nous avons jugé utile de recourir à l'approche historique pour mieux cerner les concepts théoriques relatifs à l'entrepreneuriat (définition de l'entrepreneur, de l'esprit d'entreprise, de création d'entreprise, les sources de financement proposés aux réalisateurs de projets de micro-entreprises et le rôle des pouvoirs publics dans le financement de ces derniers).

Pour collecter l'information nécessaire à ce travail nous avons adopté une approche descriptive dans la partie pratique dans ce travail. Nous avons réalisé une enquête sur un échantillon de vingtaines femmes bénéficiaires de l'agence ANGEM de Tizi-Ouzou, ainsi que nous avons distribué un questionnaire qui est composé de trois parties (profil de l'entrepreneur, la phase avant la création de l'entreprise et la phase après la création de l'entreprise) et en même temps on a réalisé des entretiens avec ces femmes pour essayer de déterminer les réalités et les obstacles qui freinent le développement de leurs micro-entreprises. Enfin, nous avons exploité les statistiques recueillies auprès de l'agence ANGEM de Tizi-Ouzou pour confirmer la participation de genre féminin dans la création de l'emploi.

- **Structure du mémoire**

Notre mémoire est structuré comme suit :

Présenter l'état des lieux des principaux positionnements théoriques et contextuels des courants ayant abordé les concepts liés à l'entrepreneuriat des jeunes, à l'esprit d'entreprise, à la notion de création d'entreprise qui fera l'objet de notre premier chapitre.

Dans le deuxième chapitre, notre étude s'est focalisée sur les différents types de financement accordés aux jeunes entrepreneurs et le rôle de l'Etat à travers ces interventions, notamment par la mise en place des différents dispositifs (CNAC, ANSEJ et en particulier l'ANGEM qui fait l'objet de notre recherche) pour l'encouragement et le financement de jeunes créateurs d'entreprises.

Quant au dernier chapitre, notre objet est d'essayer de donner un éclairage sur le rôle de l'ANGEM dans le financement de l'entrepreneuriat et spécialement pour le genre féminin. Pour cela, nous avons réalisé une étude sur le terrain par le biais d'une enquête qui nous a permis de déterminer les différents obstacles que rencontrent les créatrices de projets. Enfin, une analyse des statistiques recueillies auprès de l'ANGEM est réalisée afin de donner une vue d'ensemble sur la participation du genre féminin dans la création de l'emploi et de la richesse en Algérie.

# **Chapitre I**

## **Aperçu théorique sur l'entrepreneuriat**

## **Introduction**

Depuis quelques décennies, le thème de l'entrepreneuriat bénéficie d'une attention particulière dans la plupart des pays développés et en développement. Cet essor est sans doute lié au contexte économique marqué par le chômage dont la création d'entreprise semble être une solution.

L'entrepreneuriat est généralement aperçu comme un phénomène de société, une fonction spontanément valorisée où l'entrepreneur à l'occasion est perçu comme un aventurier qui cherche que la réalisation de profit et non la réalisation d'opportunités. En effet, l'entrepreneuriat n'est pas un phénomène statique au contraire, il est assujéti à des facteurs qui peuvent freiner ou encourager son enthousiasme.

Depuis le début des années 80, le phénomène entrepreneurial est remis en question. Entreprendre aujourd'hui, C'est aussi et surtout une discipline dont les règles et les principes peuvent s'apprendre et être systématiquement appliqués. En effet, « savoir entreprendre est une technique »<sup>1</sup>, telle est la thèse avancée par Peter DRUCKER dans son fameux ouvrage sur les entrepreneurs. Il est probablement celui qui a le plus contribué à diffuser cette idée.

Le premier chapitre de notre travail a pour objectif de préciser le positionnement théorique de notre recherche dans le champ entrepreneurial, où notre présentation consiste sur les différentes approches, définitions et concepts de l'entrepreneuriat, qui sera présente dans la première section du ce chapitre. Mais également nous intéresserons au concept de l'entrepreneuriat féminin qui sera développé dans la deuxième section de ce chapitre.

### **Section 01 : Une vue d'ensemble sur l'entrepreneur :**

Définir l'entrepreneur n'est pas une chose aisée, les travaux réalisés dans ce domaine ont proposé de nombreuses définition sans aucune d'entre-elle ne reçoit un consensus générale.

MARCHESNY résume ce constat dans son ouvrage sur l'entrepreneuriat où il affirme que « la notion d'entrepreneur est l'une des plus controversée, des plus chargés de sens dans l'analyse stratégique ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>DRUCKER. P, « Les entrepreneurs », Hachette, Paris, 1985. Page 30.

<sup>2</sup>MARCHESNAY M., « l'entrepreneuriat », édition gestion, Paris, 1995. Page 15

On admet avec Pierre André JULIEN et MARCHESNAY que l'entrepreneur regroupe trois notions essentielles : l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise.

## 1. Historique

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu' à la fin des années 1970, les grandes entreprises sont les plus dominantes dans l'économie par rapport aux autres catégories. La grande taille était considérée comme souhaitable, voire inévitable, et la croissance de la firme était jugée indispensable pour réaliser des économies d'échelle. Cependant La PME était perçue comme une simple étape de la vie de l'entreprise au moment où le nombre d'entreprises par habitant a diminué en Europe et aux Etats-Unis (Wtterwulghe, 1985, Shane 1996).

Le climat économique était plutôt propice à l'étude de la grande entreprise, voire de la multinationale et par conséquent, l'entrepreneuriat intéressait peu les chercheurs. La récession économique, la reprise et l'avènement de l'économie de l'information ont mis en cause le postulat de l'inévitabilité de la grande dimension. Le nombre de grandes entreprises a diminué durant les années 1970 et 1980.

Les chercheurs ont alors pris conscience de l'importance économique des entreprises nouvellement créées. Bien qu'il ait déjà fait l'objet de recherches isolées auparavant et que ses bases historiques remontent au 18<sup>ème</sup> siècle, le champ académique de l'entrepreneuriat a réellement pris son envol dans les années 1980. C'est alors qu'apparaissent des revues scientifiques et des conférences spécialisées entièrement consacrées à l'entrepreneuriat. Ce mouvement s'est encore considérablement accéléré au début des années 1990, période durant laquelle des cours ou des programmes d'entrepreneuriat ont été créés dans de très nombreuses universités et écoles supérieures.

Le champ de l'entrepreneuriat s'est aujourd'hui solidement établi au sein du monde académique, il est au centre des préoccupations, d'une importante communauté scientifique (Acs et Audretsch, 2013). Néanmoins, la définition précise de l'entrepreneuriat reste encore largement débattue.

Dans un essai de définition, (Anderson, 2002) conclut qu'il est impossible de s'accorder sur une définition précise de l'entrepreneuriat.

A cet effet, notre présentation s'ouvrira par les travaux des différentes écoles qui se sont intéressées à l'entrepreneur et à son lien avec l'économie.

## 2. Les grandes écoles de pensée

Le concept d'entrepreneuriat apparaît dans la littérature économique à travers les écrits de Richard CANTILLON (1680 – 1734). Il est le premier économiste à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Pour cet auteur, c'est la détention du capital qui permet l'exercice du rôle de l'entrepreneur. L'entrepreneur est donc propriétaire du capital c'est-à-dire à lui que revient le droit de prendre les décisions essentielles parce qu'il en supporte le risque. L'entrepreneur de CANTILLON : « prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme alors qu'il n'a pas de garantie certaine qu'il peut en attendre »<sup>3</sup>.

Un peu plus tard, Jean Baptiste SAY (1767-1832) s'est intéressé aux activités de l'entrepreneur. Pour lui, l'entrepreneur est le preneur de risque qui investit son propre argent et coordonne les ressources pour produire des biens et des services. Il affirmait que « l'entrepreneur est celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques un produit quelconque »<sup>4</sup>

Par la suite, l'entrepreneur devient la figure centrale du développement économique de Joseph SCHUMPETER, qui est qualifié du père du champ entrepreneurial. Selon SCHUMPETER, l'entrepreneur est avant tout un innovateur et un agent de changement, dont il affirmait que « l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise, cela a toujours affaire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leurs utilisations naturelles et sujettes à des nouvelles combinaisons »<sup>5</sup>

Egalement, pour Peter DRUCKER, l'innovation est l'aspect essentiel de la fonction entrepreneuriat, car l'entrepreneur est celui qui opère une destruction créatrice. Il définit

---

<sup>3</sup>HERNANDEZ E.M : « l'entrepreneuriat : Approche théorique » ESKA, Paris, 2001, Page 24.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> VERSTREATE, T, « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat » EMS management and société, Paris, 2000, page 11.

comme l'innovation de l'esprit d'entreprise « une attention délibérée, une tâche qui doit être organisée de façon systématique et qui fait partie intégrante du travail du dirigeant »<sup>6</sup>

Néanmoins, d'autres pensées apportent un éclairage différent ou complémentaire et constituent également des racines. Nous voudrions citer, sans être exhaustif Knight et la relation d'entrepreneur en incertitude, Krizner et les opportunités liées à des besoins ou des imperfections de marché, Leibenstein et son modèle de mesure de l'inefficacité dans l'utilisation des ressources et enfin Casson et l'importance de la coordination des ressources et la prise de décision.

Le concept de l'entrepreneuriat a fait donc l'objet de plusieurs définitions différentes selon les auteurs, les disciplines et les objectifs qu'ils poursuivent. Nous retiendrons alors, la définition de HIRICH et PETER (1991) : « l'entrepreneuriat peut se concevoir comme le processus qui consiste à vouloir créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaire, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondant et à en recevoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle »<sup>7</sup>

Après avoir cité les principales pensées, cinq concepts peuvent être signalés dans la plupart de leurs définitions qui sont les suivants :

### **2.1. L'entrepreneur**

Selon les approches, l'entrepreneur est celui qui est caractérisé par l'esprit d'entreprise, qui possède une nouvelle idée en vue de développer cette dernière afin de créer un processus d'échange.

Egalement l'existence des capitaux, des établissements financiers, du crédit et de bourse sensibilise l'entrepreneur aux meilleures conditions d'apprentissage.

### **2.2. Les ressources à mobiliser**

Celles-ci sont nécessairement limitées, donc l'entrepreneur doit les contrôler afin de combler ces attentes et d'atteindre ses objectifs souhaités.

### **2.3. La création de valeur**

---

<sup>6</sup>HERNANDEZ. E.M. Op cit.

<sup>7</sup>BRUYAT. C. « création d'entreprise : contribution épistémologique et modélisation », thèse de doctorat en science de gestion, Lyon, 1993.

Elle suppose la création de toute forme de richesse pour l'entrepreneur ainsi que pour la société dans son ensemble, donc, la valeur représente une fonction importante pour l'entrepreneur ainsi que l'une des motivations qui incitent ce dernier à entreprendre.

#### **2.4. L'opportunité**

Elle est considérée comme une notion centrale de l'entrepreneuriat où l'entrepreneur arrive à stimuler ses besoins et les combler. Pour Schumpeter, l'entrepreneur, grâce à une perception différente de la réalité est le premier à prendre conscience des changements dans l'environnement ainsi qu'à les identifier et à les exploiter comme opportunités.

Ainsi que les économistes de l'école autrichienne (HAYEK, KRIZNER) « les opportunités émergent dans l'environnement indépendamment de l'individu qui les identifie ou elles apparaissent suites à des changements soit technologiques, politiques, sociaux ou démographique ... ». <sup>8</sup>

Selon cette école, l'entrepreneur constitue d'un rôle important qui exige de connaître les opportunités existantes déjà dans son environnement, tandis que d'autres auteurs ; exemple de TIMONS en 1994 refuse ce point dont il démontre que les opportunités doivent être établit par l'individu lui-même par l'esprit de création.

#### **2.5. Innovation**

L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celle-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services encore pour réorganiser l'entreprise.

L'innovation c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, donc c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre.

Selon l'OCDE, « l'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit, ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et une saine gestion dans une organisation nouvelle ou existante ». <sup>9</sup>

---

<sup>8</sup>FAYOLL A, « entreprendre : Approche à entreprendre ».édition ECONOMICA, Paris 1991, page24.

<sup>9</sup> Rapport OCDE, 1998, page7.

A cet effet, l'esprit d'entreprise semble renvoyer à un ensemble d'attitudes générales positives vis-à-vis de la notion d'entreprise et celle de l'entrepreneur, alors que l'esprit d'entreprendre est d'avantage relié à la prise d'initiative et à l'action.

### 3. L'esprit d'entreprise

L'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe sociale, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux dans un processus d'investissement en vue de créer une entreprise constituant à apporter quelque chose de neuf (innovation), du créatif, en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses distingué plus institutionnel du mot « entreprise »<sup>10</sup>.

L'esprit d'entreprise représente l'aptitude innée dont certains seraient dotés pour créer des richesses et développer un bien-être social, sur nos sociétés fondées sur la connaissance s'écrouleraient.

On peut tenter de démontrer les principaux traits de caractère et de situation qui singulariserait l'entrepreneur du non entrepreneur.

L'individu au sein de la société à l'occasion de jouer un rôle différent, il faut qu'il remplisse certains critère de référence :

- S'exprimer dans la collectivité ou s'épanouir individuellement ;
- Savoir faire et expérimentation ;
- Compétences pluridisciplinaires ou spécialisation ;
- Attitude de dépendance ;
- Gout de l'organisation et des procédures ou références pour l'exécution de l'œuvre.

Ces quelques caractéristiques qu'on vient d'énumérer permet d'affirmer que l'esprit d'entreprise traduit une priorité des valeurs individuelles et de la personnalité sur celle du savoir. Ajoutant que l'aspect relationnel et environnemental peut représenter sur deux niveaux :

- Celui de la société institutionnelles (banques, administrations, etc.)
- Celui de sa propre organisation intrinsèque (relation avec les partenaires internes, actionnaires, fournisseurs, clients du projet, etc.).

---

<sup>10</sup> MARRCHESNAY, Op cit. Page 35.

Egalement, l'esprit de l'entreprise peut s'affronter aux deux phases de sanction : La première phase se présente dans la conception du projet, et la deuxième phase se présente dans la réalisation et l'exploitation de celui-ci.

A l'exception des micro-projets ou des petits projets, les moyens exploités exigent de plus en plus de compétences pluridisciplinaires pour affronter à chances égales à la concurrence.

L'un des problèmes rencontrés par les entrepreneurs se situe au niveau de l'absence des composantes de succès en matière de gestion, de ressources financières, de savoir faire. Donc pour répondre à ces obstacles, les jeunes promoteurs vont s'adresser aux institutions d'aide qui remplissent leurs demandes. A ce stade, promouvoir l'esprit de l'entreprise, c'est insérer dans la société la volonté de créer ou d'innover ainsi que la sensibilisation d'entreprendre pour un vivier de créateurs potentiel.

#### **4. Création d'entreprise**

La création d'entreprise est l'objectif visé ou une caractéristique importante dans le processus de l'entrepreneuriat, cette création suppose d'avoir une idée indépendante des autres qui donnent un esprit d'organisation ainsi que de répondre aux besoins du marché.

D'après Belly(1994)<sup>11</sup>, le processus de création d'entreprise s'explique à partir de cinq principales dimensions : les caractéristiques psychologiques de l'individu, les facteurs de discontinuité, les opportunités, les facteurs de crédibilité et les facteurs de faisabilité.

La création d'entreprise repose d'abord sur la présence d'individus qui possèdent un esprit entrepreneurial ; c'est-à-dire certaines caractéristiques psychologiques comme le besoin d'accomplissement, la créativité et l'initiative, la prise de risque et l'identification des objectifs, la confiance en soi, le besoin d'indépendance et d'autonomie.

Dans le cas des femmes, la société montre que ces dernières manquent d'idées de projets, c'est-à-dire ne sont pas animées d'un fort esprit d'entreprise et sont incapable de créer ou gérer une activité durable car l'entourage familiale dans certains cas décourage la création d'entreprise par celle-ci. Pour que l'entrepreneur potentiel passe à l'action, il lui faut une discontinuité dans sa trajectoire de vie, que se soit des déplacements au sens physique du

---

<sup>11</sup>KOUNTA. S.A, « Caractéristiques d'entrepreneurship féminin en Mali », ECONOMICA, Paris, 1997, Page20.

terme qui peuvent être positifs (offre de financement, offre de partenariat, identification d'un nouveau produit sur le marché etc.) ou négatifs (licenciement, chômage, absence de possibilité de promotion etc.) provoqués par l'entrepreneur lui-même, venant de l'extérieur ou encore être la combinaison de plus d'un de ces facteurs.

La troisième dimension introduite c'est l'opportunité d'affaire identifiée par l'entrepreneur au moment où se produit la discontinuité dans sa trajectoire de vie. Les opportunités diffèrent selon les sources, elles peuvent être ou pas liées à l'expérience de l'entrepreneur, être le résultat d'une recherche systématique ou correspond à des circonstances diverses.

En outre, la crédibilité constitue la quatrième dimension, elle dépend essentiellement de dimensions socioculturelles. Ainsi que lorsque le milieu valorise fortement la création d'entreprise, il en résultera une perception positive de cette activité chez les personnes qui composent ce milieu. La crédibilité englobe deux dimensions : d'abord la perception de comportement personnel qui est désirable, ensuite la perception qu'elles seront aussi socialement désirables. En plus des valeurs socioculturelles. La source de crédibilité réside dans la présence d'image d'imitation qui servira de modèles aux entrepreneurs potentiels.

En effet, l'existence de modèles est une condition essentielle au développement de l'activité entrepreneurial, ils constituent une source de motivation pour les entrepreneurs et une source de crédibilité vis-à-vis de la communauté financière qui participe au démarrage des nouvelles entreprises. Les sources qui sont à l'origine de ces modèles sont : la famille, le milieu professionnel, le milieu social, les entreprises déjà existante, etc.

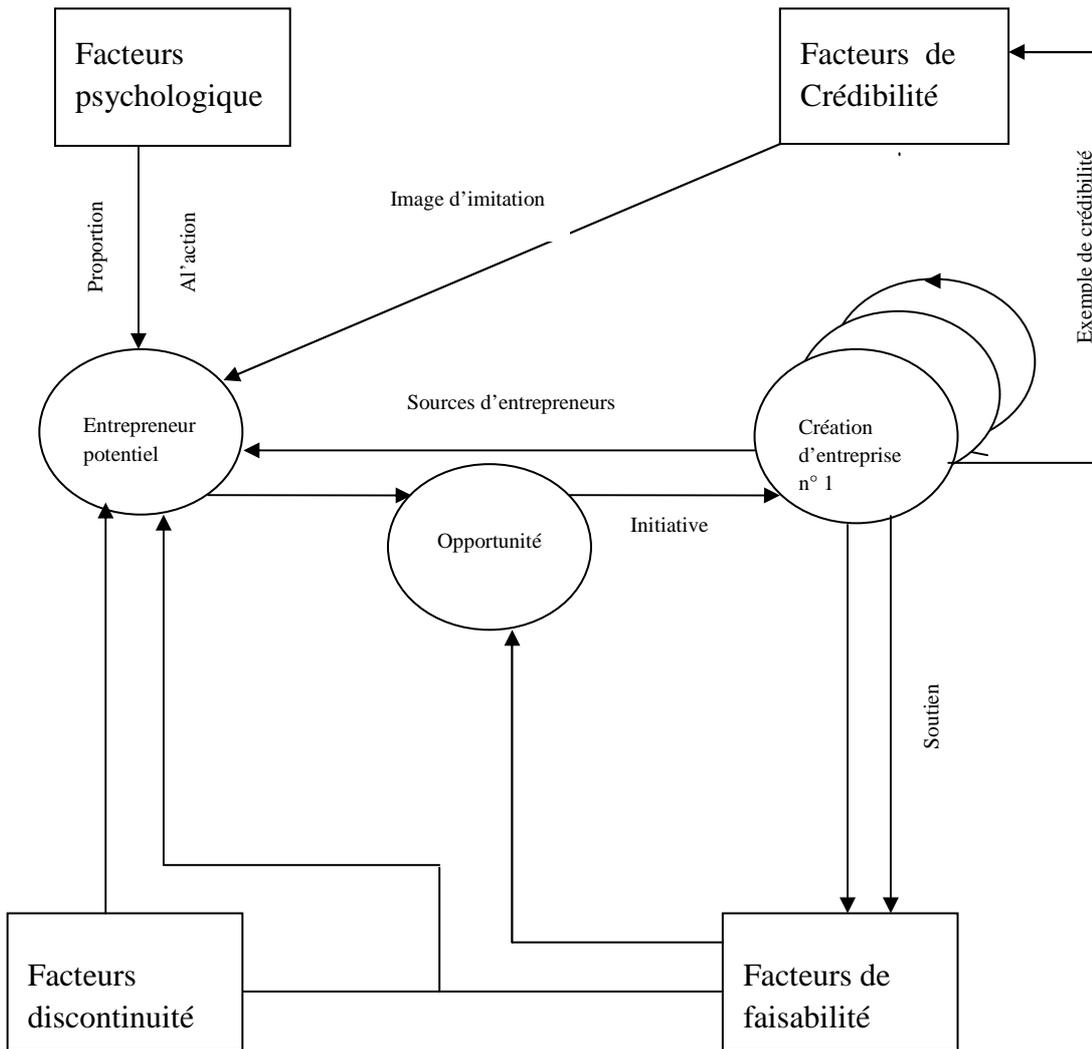
La dernière dimension celle de la faisabilité, elle dépend de la perception de l'environnement par le créateur potentiel, plus précisément des disponibilités financières.

En revanche, le modèle de SHAPERO est proche de celui de BELLY, puisqu'il considère la création d'entreprise comme un phénomène multidimensionnel, pour cela il faut pour l'analyse prendre en compte en plus des caractéristiques psychologiques de crédibilité et de faisabilité<sup>12</sup>. André BELLY intègre au modèle de SHAPERO le processus de reconnaissance de l'opportunité qui présente dans le schéma ci après :

---

<sup>12</sup>HERNANDEZ. E.M, Op cit. Page 45.

Schéma n°01 : Modèle de création d'entreprise.



Source : Hernandez E.M « Entrepreneuriat : approche théorique », 2000. Page 66.

## Section 02 : l'entrepreneuriat féminin et les différentes motivations à entreprendre

De nos jours, la création d'entreprise par les femmes est au cœur de nombreux débats. Lors de la conférence des Nations Unies sur les femmes en 1975, il a été soulevé l'importance de l'intégration de la femme dans le développement. Cette nouvelle approche nommée IFD « vise à intégrer les femmes dans le processus en suscitant leur participation aux projets de développement et en créant des projets spécifiques pour les femmes afin d'améliorer les conditions de vie »<sup>13</sup>.

Plusieurs colloques, recherches, rapports et articles publiés par l'OCDE considèrent que l'accroissement de nombre de femmes entrepreneures comme l'un des plus importants phénomènes dans le domaine économique et social.<sup>14</sup>

A cet effet, les femmes sont considérées et s'affirme de plus en plus comme un acteur essentiel dans le développement économique en créant non seulement des emplois, mais aussi des richesses suite à l'évolution des facteurs sociologiques.

### 1. La femme comme entrepreneure

Selon Lavoie (1988) « l'entrepreneur est la femme qui est seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, a acheté ou a accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales qui participe à sa gestion courante. »<sup>15</sup>

FIDUCIAL la définit comme : « une personne qui possède et dirige une entreprise que l'on peut désigner comme femme entrepreneure »<sup>16</sup>.

Pour compléter ces deux définitions, on peut retenir celle de FULTON (1997) : « une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développement des nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés »<sup>17</sup>

« Des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leurs entreprises, ou travailler à leurs propres comptes pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leurs temps

---

<sup>13</sup> **Guide** pour l'institutionnalisation de l'approche genre : le genre fait référence aux caractéristiques sociales des hommes et des femmes dans une société. Ces caractéristiques sont très variables et change selon le contexte historique et culturel ; elles façonnent l'identité social d'un individu et déterminent son rôle et sa place dans la société, financé par le PNUD, Gender Thematic Trust Fund (GTTF), « l'institutionnalisation de l'approche genre dans les politiques et programmes du bureau du PNUD en Algérie.

<sup>14</sup> **PATUREL, R.** « Dynamiques entrepreneuriales et développement, collection mouvement économiques et sociaux » l'Harmattan, paris, 2007, page 101.

<sup>15</sup> « Etude des besoins des entrepreneures propriétaires micro entreprises privées ou travailleuses autonome de la ville de Longueuil », collège condition féminine CLD Longueuil, société conseil BPS, janvier 2014, page10.

<sup>16</sup> **LATOUCHE C.** « observatoire de l'entrepreneuriat féminine », Paris, 2006, Page13.

<sup>17</sup> Collège condition féminin CLD Longueuil, Op cit.

avec un sentiment de flexibilité, exploité aux maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie ». <sup>18</sup>

D'après ces différentes définitions on constate que le mot entrepreneur à la fin désigne :

- Le genre féminin du métier entrepreneur
- Femme, autonome qui contrôle, décide et gère une entreprise
- Femme créatrice d'une entreprise de qualité innovante.

Les femmes entrepreneures constituent une réalité nouvelle. Le nombre de femme entrepreneures était rare avant les années 1970, il y a moins d'un quart de siècle. Depuis cette date, elles ont vu leur nombre augmenter considérablement. Un article publié sous les auspices de l'OCDE considère cette augmentation comme l'un des plus importants développements dans le domaine économique et social.

Cependant, les femmes entrepreneures se caractérisent par leur grande diversité, leur forte capacité de relation avec les autres et leur tendance à transférer leur expérience naturelle dans leur travail. Des enquêtes effectuées dans le monde développé montrent qu'il n'existe pas un type unique de femme entrepreneure.

Beaucoup de femmes travaillent chez elles et utilisent la connaissance et l'expérience qu'elles y acquéraient comme elles ont une grande compétence en communication et aussi une aptitude à voir les choses de point de vue à l'autre. D'autres sont des professionnelles expérimentées qui avaient des postes de direction dans d'autres entreprises avant d'installer leurs propres entreprises. Elles diffèrent en tout : niveau social, éducation, expérience, âge. Elles n'hésitent jamais à demander de l'aide.

Or, les femmes sont habituées à équilibrer les exigences opposées, à organiser les choses dans le temps, c'est-à-dire qu'elles font la distinction entre la vie familiale, personnelle et professionnelle, et à gérer les différents problèmes qu'elles rencontrent ainsi qu'avoir une expérience qui va les aider à vivre dans les changements et l'incertitude et qui leur donne une capacité de jouer plusieurs rôles et de porter plusieurs chapeaux sachant que l'une de ces compétences est dans la négociation, c'est la raison pour laquelle certains auteurs aimeraient voir ces dernières jouer un rôle plus actif dans la négociation des traités internationaux.

---

<sup>18</sup> Ibid.

L'administration américaine chargée des PME à l'époque avait estimé qu'en l'an 2000 la moitié de l'activité des entreprises du pays sera dirigée par des femmes. Ces dernières ne sont pas satisfaites de n'être que des employées, la raison pour laquelle les femmes décident de créer leur propre entreprise. Donc quelles sont les caractères d'une entreprise gérée par des femmes? <sup>19</sup>

### **1.1. Caractères d'une entreprise dirigée par une femme**

Lorsqu'elles ont la liberté et le pouvoir d'organiser leur entreprise suivant leurs manières préférées de travailler, les femmes entrepreneures ne suivent pas, en général, le modèle traditionnel établi par les hommes. La structure typique d'une entreprise gérée par une femme est celle d'un réseau dans lequel chacun est en contact avec les autres, chaque personne étant une ressource potentielle pour chacun des autres. Les dirigeantes se sentent plus à l'aise au centre des choses qu'au sommet d'une pyramide.

Cependant, les femmes entrepreneures cherchent à proposer du travail qui donne un sens à la vie, des relations qui sont épanouissantes et un environnement qui permet à l'individu de croître et de se développer.

L'atmosphère de travail dans l'entreprise gérée par une femme reflète les valeurs et les caractéristiques féminines : sens des relations, de l'interdépendance et de la coopération. D'après le professeur Edward Moldt de la Wharton School of Finance and Management, bientôt les femmes créeront beaucoup d'entreprises dans la fourchette de 50 à 100 millions de dollars de chiffre d'affaires par an parce que leur manière de diriger en organisant des équipes et en recherchant le consensus est mieux adaptée au management d'une entreprise au cours des différentes étapes de sa croissance que les stratégies typiquement masculines de la plupart des cadres.<sup>20</sup>

Avec de l'aide et des encouragements, ses employés s'épanouissent. En soignant la qualité des relations, les femmes entrepreneures protègent l'un de leurs atouts les plus importants : leurs employés. Les sociétés qui apprécient chez leurs employés les connaissances, l'expérience, les idées et l'enthousiasme sont capables d'affronter avec succès les défis d'une scène économique turbulente qui voit l'âge industriel céder la place à l'âge de l'information.

Comme nous savons tous l'objectif de toute entreprise est de maximiser son profit. Pour cela, des études et des stratégies doivent être établies et suivies afin d'y arriver, mais il faut

---

<sup>19</sup> Chamberlin Starcher Diane, Catalyseurs de transformation, « femme entrepreneurs : », publication de l'association EBBF (the Européen Baha Business Form). Page 16,17 et 18.

<sup>20</sup> [www.worldbank.org/mena](http://www.worldbank.org/mena).

d'abord connaître les besoins et les motivations des femmes ce que nous allons traiter ci-dessous.

## **1.2. Les motivations des femmes entrepreneures**

Les motivations des femmes entrepreneures sont multiples et varient selon plusieurs facteurs notamment les facteurs démographiques, économiques, sociaux et culturels.

En général, les femmes comme les hommes entreprennent par besoin d'interdépendance et par refus de travailler pour une tierce personne. De ce fait, afin d'assouvir ce besoins, ces entrepreneurs sont prêts à assumer les risques sociaux, psychologiques et financiers. Ce facteur de motivation est quasiment le seul facteur qui rassemble autant les femmes que les hommes entrepreneurs, d'après les études réalisées sur la motivation dans les différents pays (Brush et Hisirich, 1988, Brush, 1992).

Toutefois, la principale motivation des hommes à vouloir entreprendre, est le désir de détenir plus d'argent, alors que pour les femmes c'est le désir d'indépendance, l'épanouissement personnel ou encore le souci de subvenir aux besoins familiaux importants. Par exemple les femmes Allemande ne placent le profit qu'à la quatrième ou à la cinquième place derrière leur désir de devenir autonome et de développer leurs propres idées.<sup>21</sup> Surtout pour les célibataires, veuves ou divorcées qui sont contraintes d'agir pour faire face à leur situation

Une femme est incitée à construire sa propre entreprise pour plusieurs raisons qui peuvent être d'ordre personnel ou dues aux circonstances extérieures, positives ou négatives.

On appelle facteurs négatifs ceux qui poussent, incitent les femmes à envisager la carrière d'entrepreneur, ces facteurs comprennent le besoin d'argent, l'absence de structures de prise en charge d'enfants en bas âge, des conditions de travail inacceptables, des horaires trop rigides, une trop grande différence de salaires entre hommes et femmes, une ségrégation dans l'attribution des postes, les frustrations d'un avancement bloqué, la désillusion quant aux relations traditionnelles des employés et des employeurs, enfin, le haut niveau de chômage dans certains pays.

Parmi les facteurs positifs qui attirent les femmes vers la carrière d'entrepreneurs sont les possibilités du marché, l'intérêt dans un secteur particulier de l'économie, des objectifs sociaux, le besoin d'avoir des horaires souples, un plus gros salaire et une indépendance financière, la croissance personnelle et une satisfaction accrue dans son travail.

---

<sup>21</sup>Chamberlin Starcher Diane, Op cit. Page 12 et 13.

Parfois, le marché offre des possibilités de services précis qui permettent d'alléger la tâche ou d'économiser le temps des femmes qui travaillent et qui doivent jongler avec les responsabilités familiales et professionnelles.<sup>22</sup>

C'est vrai que ces motivations encouragent les femmes vers la carrière d'entrepreneur, pour que ces dernières réalisent leurs objectifs, et pour y arriver elles doivent dépasser certaines barrières que rencontrent-elles.

## **2. Les problèmes et les barrières rencontrés par les entrepreneures**

Le statut social de la femme est à l'origine de discrimination sexuelle dans ses relations avec les différents partenaires associés à son entreprise : fournisseurs, banquiers ou clients, la femme souffre toujours de manque de crédibilité : « si les hommes doivent faire face à des difficultés pour créer leur entreprise, les femmes ont à vaincre des barrières externes tout à fait pratiques et des difficultés personnelles ». <sup>23</sup>

Cependant, certains hommes ne prennent pas les femmes au sérieux. En conséquence, ils considèrent les entreprises gérées par des femmes comme des passetemps ! De plus, il arrive que les femmes soient gênées par des lois ou par des politiques institutionnelles qui reflètent cette attitude.

Toutefois, le principal obstacle que les femmes entrepreneures rencontrent est le manque d'accès aux prêts commerciaux venant des sources bancaires traditionnelles. La femme qui veut lancer une entreprise réunit rarement les conditions exigées par une banque commerciale. Cela ne fait qu'ajouter aux difficultés d'obtenir le financement nécessaire alors que de nombreuses femmes gèrent les finances familiales et sont souvent des emprunteuses responsables et prudentes.<sup>24</sup>

Il n'est pas rare dans le monde occidental qu'une femme qui veut devenir entrepreneure, demandant des prêts pour fonder son entreprise, ait à subir l'humiliation d'être obligée d'avoir son mari qui co-signe le contrat. Ces difficultés sont aggravées par une absence d'accès à l'information, aux expertises techniques ou aux réseaux informels d'information qui excluent les femmes et qui pourtant sont d'importantes sources d'aide et de conseil pour les hommes.<sup>25</sup>

---

<sup>22</sup> PATUREL, R, Op cit, page 109 et page 110.

<sup>23</sup> Chamberlin Starcher Diane Op cit, Page 20 et 21.

<sup>25</sup> JANSSEN F, « Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat », édition de boeck, paris, 2009, page43 et page 44.

Parmi les facteurs qui freinent l'activité entrepreneuriale on trouve :

### **1.1. L'environnement socioculturel**

Il joue un rôle primordial dans l'émergence de comportements entrepreneuriaux. Dès 1930, Max Weber ne considérait que le système de valeur en place dans une société fût fondamental pour expliquer le comportement des entrepreneurs.

Par ailleurs, les relations sociales, les croyances religieuses, notamment l'évolution politique sont autant des facteurs qui conditionnent la démarche entrepreneuriale. Cette influence du milieu socioculturel permet d'expliquer pourquoi certaines régions voient naître plus de vocations entrepreneuriales que d'autres. Des contraintes religieuses, telles que l'interdit du prêt à « usure » dans la religion islamique.

### **1.2. Le contexte familial**

Ce contexte peut aussi avoir un impact sur les femmes, puisque ces dernières prennent la responsabilité principale des enfants, de la maison et même de nombre âgé de la famille, peu d'entre elles peuvent consacrer tout leurs temps et leurs énergie à leurs affaires.

### **1.3. Le niveau d'éducation**

Le niveau d'éducation et l'expérience constituent ce qu'on pourrait appeler « l'expertise » de l'entrepreneur. Celle-ci peut provenir des connaissances acquises dans le cadre de ses études : le système scolaire et le type d'étude choisis peuvent contribuer à créer et à développer des attitudes entrepreneuriales chez les jeunes étudiants, notamment en présentant l'entrepreneuriat comme une possibilité de carrière, en proposant des rôles model sous forme de témoignages d'entrepreneurs ou en développant les compétences outils pour créer son entreprise.

### **1.4. L'expérience ou le milieu professionnel**

Les femmes dont la principale occupation fût d'être ménagère sont handicapées par leur manque d'expérience du management et de manque de connaissance élémentaire du commerce. Beaucoup de femmes manque de confiance en elle, peut être à cause de leur éducation qui tend à en faire des aides et non des chefs.

De plus, les femmes n'aiment pas en générale de prendre des risques. Bien que le nombre de leurs entreprises offrent des occasions de croissance, il y a des femmes qui préfèrent de garder leurs entreprises telles qu'elle est plutôt que de se risquer de les faire

croître. D'autres femmes décident de ne pas la développer même face à une forte demande car elles n'acceptent pas de sacrifier leurs vies familiales.

### **2.5. D'autres facteurs**

Nous pouvons constater d'autres facteurs à savoir les facteurs environnementaux qui peuvent influencer l'entrepreneuriat soit positivement ou négativement, ainsi une intervention de l'Etat, une administration trop lourde, une fiscalité étouffante ou une législation trop compliquée peuvent inhiber l'entrepreneuriat. (Julien et Marchesney 1996). Mais malgré ces problèmes rencontrés par les entrepreneurs en général et par les femmes en particulier, ces dernières jouent un rôle très important dans la croissance économique ce qui les pousse à dépasser ces barrières afin de prouver leurs existences.

### **3. Impact économique des entrepreneurs**

Les entrepreneurs, qu'ils soient hommes ou femmes, jouent un rôle vital dans la création de richesses et d'emplois. Comme il le confirme BEHIDJ Kamel sur les femmes surtout « un impact important sur l'économie par la création d'emplois, le nombre des PME à créer et la capacité des femmes à les faire prospérer »<sup>26</sup>

Face à une compétition mondiale, de grandes entreprises réduisent leur taille et se réorganisent en licenciant de nombreux ouvriers à un rythme encore jamais vu. Il en résulte un tel pourcentage de chômage qu'il en devient un problème politique, social et économique. C'est pourtant dans cet environnement économique instable que des entreprises dynamiques deviennent créatrices d'emploi. Les entreprises de moins de vingt employés créent un quart de tous les emplois et un nombre croissant de ces petites entreprises sont dirigées par des femmes.

Il est évident que les femmes chefs d'entreprise jouent beaucoup plus important de la croissance économique d'une région. Certains économistes tels que Ahl (2002), Orhan (2003), Verheul (2005) ont démontrés combien l'entrepreneuriat féminin constitue un moteur pour un pays ou pour un territoire.<sup>27</sup>

Les femmes entrepreneures contribuent au développement économique en créant non seulement des emplois mais aussi des richesses. La création d'entreprises par des hommes ou par des femmes varie d'un pays à l'autre, vers les années 90, les femmes de l'ex-Allemagne de l'Est ont créé un tiers des nouvelles entreprises, générant 1 million d'emplois nouveaux et

---

<sup>26</sup>BEHIDJ K, « entrepreneuriat féminin comme facteur de réduction d'inégalité des Genres en Algérie : Enjeux et perspectives, colloque international sur l'émergence des femmes dans le monde de l'entrepreneur en Algérie : opportunités, contraintes et perspectives », Hôtel Hilan, Alger le 31/03/2008.

<sup>27</sup> Renaud R-C, « pour une approche générée de l'entrepreneuriat », Académie de l'entrepreneuriat, février 2006, réseau de recherche Genre et entrepreneuriat.

contribuant de 15 milliards de dollars au PNB. Au Maghreb, en additionnant le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, une entreprise sur dix est créée par une femme.<sup>28</sup>

Les entrepreneurs sont des innovateurs et l'innovation stimule la croissance économique en général. De petites villes qui dépendaient d'une seule grande usine comprennent aujourd'hui la sagesse qu'il y a à attirer de petites entreprises dynamiques. La diversité qui en résulte contribue à la stabilité et à la souplesse de l'économie locale.

## **Conclusion**

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique, il est très souvent à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, d'emplois et il participe au renouvellement et à la restructure du tissu économique où l'entrepreneur est l'innovateur qui apporte de la destruction créatrice.

Dans le processus entrepreneurial, les femmes entrepreneures ont prouvé leurs attitudes à diriger et ont démontré leurs capacités dans le domaine des affaires.

Pour les femmes entrepreneures du monde développé sont devenu des acteurs importants dans la création d'entreprises, de l'emploi et de la richesse. Tandis que dans le monde en développement, elles sont considérées comme le meilleur espoir pour faire sortir leurs familles et leurs villages de la pauvreté.

Malgré la présence de diverses barrières qui s'écourent leurs apprentissages, ces dernières sont toujours vis-à-vis de ces contraintes en développement de leurs compétences et inscrire dans les différentes formations qu'elles lui permettent d'apprendre afin de s'éprouvé devant son homologue masculin.

---

<sup>28</sup> OCDE et la commission de la communauté européenne, «l'irrésistible montée des femmes entrepreneurs », dans innovation et emploi, n° 14, décembre 1993, page 3.

# **Chapitre II**

## **Les différentes sources de financement destinées aux jeunes créateurs d'entreprises en Algérie**

## **Introduction**

L'économie algérienne est dominée par ses ressources rentières en matière de l'hydrocarbure qui présente environ 90% dans la totalité de la balance des paiements et 60% des recettes budgétaires. A cet effet, pour se mettre au chemin de développement vis à vis des pays occidentaux, il faut adopter une économie diversifiée dans le but de soutenir les jeunes entrepreneurs créateurs des micro entreprises ou des PME qui occupe une place prépondérante non seulement dans l'économie algérienne, mais dans le monde entier en raison de son importance dans la réalisation de la valeur ajoutée dans une économie quelconque ainsi de remédier aux problèmes sociaux tel que le chômage.

En effet, Certains obstacles en matière de financement sont édictés surtout au démarrage de leurs projets de création. Le financement d'une entreprise émergente constitue un élément clés de son succès. Après avoir exploité ses sources internes qui ne répondent plus a leurs attentes, l'entreprise fait un recoure aux autres sources externes soit par emprunt auprès des établissements financiers soit auprès des grandes entreprises afin de répondre à leurs besoins de financement.

Les micro entreprises (start-up) créées par les jeunes entrepreneurs ne remplissent pas certaines caractéristiques ou certaines conditions pour le prêt bancaire classique. A cet effet, les pouvoirs publics mettent pour ce genre d'entreprises de nouvelles sources qui se présentent par les différents dispositifs publics.

A cet effet, ce chapitre examinera les concepts clés liés au financement d'une entreprise naissante qui se fait par l'autofinancement, prêts bancaires...etc. Et nouvellement par l'intervention des aides étatiques mises en place par les pouvoirs publics.

## **Section01 : La part de l'entrepreneuriat en Algérie et les différents modes de financement**

Plusieurs études, réalisées aussi bien par la communauté scientifique que par les agences gouvernementales pour leurs propres besoins où ils ont montré les différents obstacles ou freins rencontrés par les entreprises dans le processus d'innovation que se soit dans les produits ou bien dans les équipements, ces obstacles empêchent la réalisation de leurs projets.

En premier constat, on trouve le manque de ressources financières au niveau interne, ce dernier est présenté par une étude réalisée par OSEO en 2006<sup>1</sup>, où il affirme que les dépenses spécifiquement engagées par les PME pour les activités d'innovation représentent plus de 5% de leur chiffre d'affaire (2,5% pour les PME industrielles, 3,9 % pour les PME de service dont 5,4% pour les plus petites entreprises de service), ces dépenses concernent surtout les dépenses de Recherche et Développement, la formation du personnel et les coûts liés à la préparation, à la production et la mise en marché de l'innovation.

A ce constat, une entreprise innovante doit disposer d'un coussin de sécurité financière bien structuré afin de répondre à ses besoins cités ci-dessus, car le recours aux sources externes que se soit auprès de secteur bancaire ou sur le marché financier présente une certaine difficulté aux entreprises nouvellement créées vis-à-vis des conditions à remplir.

### **1. Le contexte et les dynamiques entrepreneuriales en Algérie**

Durant les années 1990, l'Algérie a connu un changement économique important en passant d'une économie socialiste à une phase de transition vers l'économie de marché et a engagé un certain nombre de réformes économiques qui s'est caractérisé par « un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié et la propriété publique sur la production et de distribution ». <sup>2</sup>Ainsi que par un monopole exercé par les entreprises publiques dans le secteur de l'industrie sans oublier que ce changement introduit est basé sur la libéralisation des marchés. Vu le rôle que les PME/PMI jouent dans le développement dans la croissance économique, des initiatives ou des mesures ont été prises pour encourager leur extension notamment par le biais de la loi d'orientation sur la promotion des PME en 2001.

Par ailleurs, l'Etat donne une forte impulsion politique non seulement par la création d'un ministère délégué et une agence nationale pour la promotion des PME, mais aussi par des fonds de caution et de promotion.

Les entrepreneurs algériens proviennent essentiellement du secteur privé. Le tableau qui vient juste après nous montre qu'une majorité des entrepreneurs naissants travaillent dans des PME moyenne (45 %), environ 20% travaillent dans des petites ou grandes entreprises et 30% dans des TPE tout en cherchant activement à créer une entreprise.

---

<sup>1</sup>JANSSEN F, op cit, page 44.

<sup>2</sup>, BOUKHARI M, Rôle de l'État vis-à-vis des TPE/PME dans un pays nouvellement adhérent à l'économie de marché : cas de l'Algérie, « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11<sup>ème</sup> Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada, 2009.

**Tableau n°01 : Provenance des entrepreneurs en Algérie**

Secteur public	Micro entreprise privée (<10salariés)	petite entreprise privée (10-49 salariés)	Moyen entreprise privée (50-249 salariés)	Grande entreprise privée 250 salariés et plus
11,2%	27,9%	22,4%	45,1%	19,5%

**Source :** Extrait du rapport GEM 2009, P22.

Ce tableau montre que les employés du secteur privé sont plus susceptibles d'être impliquer dans les activités entrepreneuriales que les employés du secteur public, cela s'explique par la motivation première des entrepreneurs dans la mesure où une majorité d'entre eux sont motivés par l'opportunité plutôt que par la nécessité (rapport GEM 2009).

## 2. Le financement des entreprises

Tout comme au moment de la création d'une entreprise, le business plan est le document indispensable pour orienter les actions de financement de celle-ci. A cet effet, plusieurs sources de financement s'offrent aux entrepreneurs afin d'assurer la réussite et le succès de leurs projets.

A l'évidence, pour rassembler un capital personnel, le promoteur qui sait utiliser toute les ressources de son environnement : la famille, les amis, les relations, disposer d'un avantage certain. Ce dernier lui est utile pour tout : non seulement pour obtenir un peu de financement, mais aussi pour trouver des marchés, passer des alliances...etc.

La faisabilité d'un projet de création d'entreprise provient de sa capacité à créer de la valeur au regard de la rentabilité des investissements réalisés. Le financement du projet peut provenir de plusieurs acteurs et plusieurs sources (fonds propre, capital risque, banques,...). A cet effet, le jeune promoteur peut recourir aux différentes sources de financement à savoir :

## **2.1. L'autofinancement**

Les entreprises privilégient une forte autonomie financière obtenue à partir des capitaux mis en réserve, pour financer les dépenses anticipées d'investissement et d'exploitation qui s'y réfèrent. L'indépendance y est essentielle car la préservation de patrimoine économique confondue parfois avec la préservation familiale crée une hiérarchie des sources de financement.

De fait, les entrepreneurs préfèrent généralement financer leurs Projets de manière à minimiser les effets de contrôle externe et de réduction du capital. Donc, ils préfèrent d'utiliser d'abord leurs ressources internes (autofinancement) que se soit leurs épargne personnel ou l'aide de leurs proches, avant de recourir à l'endettement bancaire tandis que l'ouverture de capital à des investisseurs externes constitue une mesure de dernier recours.

## **2.2. L'endettement bancaire**

Si les fonds internes illustrés par le patrimoine familial ne suffisent pas, les PME se trouvent en priorité vers l'endettement bancaire.

Le financement externe est une solution de deuxième ordre auquel l'entreprise recourt lorsque ses capitaux mis en réserve ne suffisent pas à financer des projets d'investissement non anticipés. D'autant plus qu'elles se trouvent confrontés à l'obstacle de l'accès au financement externe, compte tenu des disponibilités financières limitées pour financer les efforts de recherche et développement ou les investissements liés à l'innovation. La question de l'accès au crédit des PME est régulièrement reprise comme une difficulté spécifique qui entrave le créateur d'entreprise.

La banque est un partenaire essentiel de l'entreprise, elle intervient à tout moments, depuis la création jusqu'au financement des investissements importants, en passant par les facilités de trésorerie. Marchesnay et Fourcade (1997) soulignent que « avant de financer un projet d'investissement, les banques ne s'engageront qu'après l'étude de la rentabilité du dossier et du niveau d'endettement de l'entreprise. L'existence de fonds propres suffisants conditionne l'octroi d'un prêt et les conditions dans lesquelles il est accordé (taux d'intérêt, sécurité prise...) ».<sup>3</sup>

Le crédit au PME est un acte d'investissement à risques contre lesquels la banque doit se prémunir, en facilitant la prévision de défaillance des entreprises basées sur des critères d'appréciation de la solvabilité à pouvoir décisionnel élevé. Les méthodes d'analyse de risque

---

<sup>3</sup>M-Marchesnay, Op cit, Page 103 .

utilisées par les banques sont toutefois souvent rigides et reposent sur des informations standardisées telles que des grilles de "scoring" qui permettent de probabiliser le risque. Son accord est déterminé par une relation partenariale susceptible de résoudre le problème d'opacité informationnelle qui le caractérise. Cette manière d'agir facilite la collecte des informations propres à la configuration de l'entreprise, nécessaires pour la prise de décision bancaire. Dans cette négociation commerciale, la position des PME n'est pas toujours très favorable. Evans et Jovanovic (1989) affirment que les contraintes de financement sont plus grandes pour les entreprises de petite dimension. Stiglitz et Weiss (1981) soulignent aussi l'existence d'une corrélation entre le rationnement du crédit et la taille de l'entreprise.

### **3.2. L'ouverture du capital**

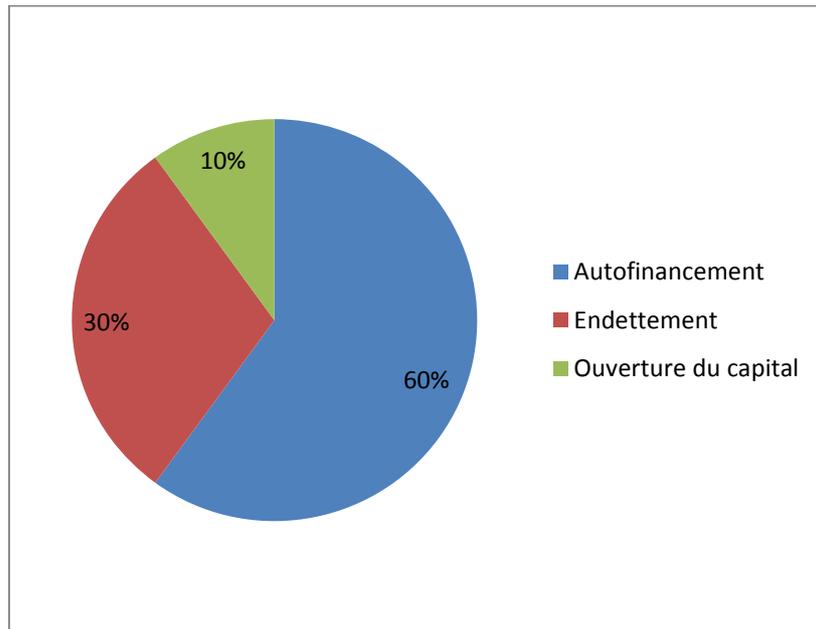
Le recours à l'ouverture du capital demeure l'exception dans le classement. Ce classement obéit à des considérations liées à des disparités fiscales existantes entre la taxation des dividendes et des gains en capital au niveau de l'actionnaire ou encore à la possibilité de la réduction des charges fiscales de la base imposable, soit à l'introduction explicite des coûts de faillites au niveau de l'entreprise.

On peut aussi citer le coût de contrôle de l'entreprise pour expliquer une prime supplémentaire au financement par émission d'actions nouvelles (Mulkay et al 1995). Cette classification ou hiérarchie des sources de financement auxquelles recourent prioritairement les dirigeants est confirmée par une étude portant sur les entreprises moyennes belges réalisée en 1994 (Wtterwulghe et Al.).<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup>BOUKROUS Dj, « Les circuits de financement des PME en Algérie : Etude d'un crédit bancaire », Mémoire de Magister en sciences économiques, Université d'Oran, juin 2008.

## Schéma n°02 : Structure hiérarchisée du financement



**Source :** « Les PME et les conditions bancaires » 1989. Revue d'Economie Financière.

D'après le schéma ci-dessus, on constate que la grande majorité des PME vont privilégier l'autofinancement (60%). Toutefois, si les fonds internes illustrés par le patrimoine familiale ne suffisent pas, ces dernières recourent en priorité vers l'endettement bancaire (30%) avant de recourir à l'ouverture de capital (10%).

### 3. Les déterminants des sources de financement de la PME en Algérie

La PME en Algérie évolue dans un environnement particulièrement instable notamment à cause d'une transition inachevée et d'une volonté irréversible d'intégration à l'économie mondiale. L'économie algérienne est confrontée à plusieurs perspectives dont l'objectif est d'assurer une trajectoire d'un fort taux de croissance dans un contexte de mondialisation en assurant des financements alternatifs. Il s'agit d'amener les entreprises à des niveaux de croissance plus significatifs de leur activité par l'amélioration de la compétitivité et la conquête des marchés intérieurs et extérieurs. Pour que les PME privées aboutissent à la satisfaction de leurs besoins de développement et de croissance elles doivent recourir au financement externe afin de compenser le manque d'intermédiation financière.

Les PME du secteur public ne représentent qu'une minorité dans la sphère des petites et moyennes entreprises (2% du total). Cette diminution revient essentiellement au

phénomène de privatisation des entreprises publiques dont La concentration de celles-ci se remarque dans la région du nord du pays avec 186 711 PME, ce qui présente un taux de 60,3 % du nombre total des PME qui est de 309 578 PME. Ainsi que un autre phénomène révélé un grand déséquilibre entre le poids numérique des PME et sa participation très restreinte dans la création de richesses (1.3% au PIB). Cette situation est due à plusieurs facteurs, parmi lesquels la contrainte financière qui pèse sur le développement de la PME, sa position concurrentielle et sa structure financière.<sup>5</sup>

## **Section02 : les différents dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création d'entreprises.**

Dans la démarche de lutter contre le chômage par la promotion de la petite entreprise privée, l'Etat algérien a mis en place trois dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création de petites entreprises. Ces derniers varient en termes de montant de crédit, de la population ciblée et l'objectif social visé par l'Etat, mais fonctionnent tous selon le même type d'organisation.<sup>6</sup>

Ils comportent un accompagnement de l'entrepreneur, un prêt à taux bonifié et les exonérations fiscales et parafiscales notamment en faveur de créateurs d'entreprises. Sauf cas particulier, le prêt consenti dans le cadre de ces dispositifs est octroyé et décaissé par le secteur bancaire public, sous convention de partenariat avec chacun des dispositifs, le risque de crédit des banques est minimisé au moyen de fonds de garantie alimenté par le trésor public. Parmi ces agences, nous pouvons citer

### **1. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)**

En mai 1994, le décret législatif institué l'assurance chômage en faveur des Salariées susceptible de perdre leur emploi de façon involontaire pour des raisons économiques. Cette décision est suivie le 06 juillet de la même année par le décret exécutif 94-188 qui donne le jour à la CNAC.

La fonction centrale d'assurance de la CNAC est la participation au développement de la création d'activités au profit des chômeurs dont elle a la charge. Exercée en relation avec des institutions financières et le fond national de promotion de l'emploi, cette participation englobe le financement des études sur les formes atypique de travail et de rémunération ou sur

---

<sup>5</sup> **BENBAYE H, colloque**, « Le développement des sources de financement des PME en Algérie : Émergence de la finance islamique » université d'Oran. Page 5

<sup>6</sup> **L'ANGEM et l'ANSEJ** visent directement à la création d'entreprises et à la promotion de l'entrepreneuriat, **la CNAC** vise à la réinsertion dans le monde de travail.

la création d'activités nouvelles, l'identification de créneaux d'emploi et l'aide aux entreprises en difficulté pour la préservation de l'emploi.

Par ailleurs, le législateur a traduit une volonté marquée d'inscrire l'action de la CNAC dans une démarche globale et évolutive. Ce but se confirmera d'ailleurs dans le décret exécutif de 10 février 1999 adopté en compliment du premier. D'autres cadres d'initiatives sont ouverts à travers :

- La participation au financement des actions entrant dans le cadre de micro crédit, à travers notamment des contributions financières au fond de garantie des risques découlant des micro crédits.
- La possibilité de participer au financement de création d'activités par les chômeurs éligibles à l'assurance-chômage, soit par des apports de crédit, soit une participation à un montage des crédits spécifiques avec des institutions financières.

Le CNAC a un rôle dynamique qui lui permet à partir de ces ouvertures législatives de remédier aux différentes contraintes induites par l'émergence d'un régime d'assurance-chômage dans un environnement qui n'était pas favorable, particulièrement de point de vue de la rigidité des relations de travail. En décembre 2005, le CNAC dispose de deux centres spécialisés.

#### ❖ **Le Centre de Recherche d'Emploi (CRE)**

Le CRE est un programme de groupe composé de 12 à 15 participants, qui se rencontrent quotidiennement pendant trois semaines sous la direction d'un animateur compétent. Son but est de rendre le chercheur d'emploi autonome dans sa démarche de réinsertion professionnelle.

Il est généralement destiné à toute personne qui ne possède pas les moyens de recherche d'emploi, les compétences et /ou la confiance en soi, ainsi aux personnes désirant retrouver un emploi et tout prestataire de la CNAC ayant perdu leur emploi de façon involontaire.

#### ❖ **Le Centre d'Aide au Travail Indépendant (CATI)**

Il est réservé aux porteurs de projets désireux de bénéficier d'un accompagnement dans leur démarche de création d'entreprise. Cette accompagnement se présente par une équipe de conseillers chargés de :

- Informer le candidat-créateur sur les différentes étapes de la création d'entreprise ;

- Orienter le candidat-créateur pour lui permettre une prise de décision éclairée sur des options fondamentales relative à son projet ;
- Former le candidat-créateur pour acquérir des connaissances fondamentales relatives à son projet ;
- suivre le candidat-créateur pour éviter les déviations qui pourraient interrompre son processus de création.

### 1.1. Le contenu du dispositif CNAC

Ce dispositif destiné aux chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans est mis en place à travers plusieurs textes de lois et décrets :

- Article 52 de la loi n° 03-22 décembre 2003 portant loi de finance 2003 portant loi de finance 2004 ;
- Article 54 de la loi n° 04-21 décembre 2004 portant loi de finance 2003 portant loi de finance 2005 ;
- Décret exécutif n° 04-01 du 3 janvier 2004 complétant le décret exécutif n° 94-188 du 6 juillet 1994 portant le statut de la CNAC ;
- Décret exécutif n° 04-02 du 3 janvier 2004 fixant les conditions et les niveaux des aides accordés aux chômeurs-promoteurs âgés de 35 à 50 ans ;
- Décret exécutif n° 04-02 du 3 janvier 2004 portant création et fixant les statuts de fond de caution mutuelle des risques crédits des investissements des chômeurs-promoteurs âgés de 35 à 50 ans ;

Ce dispositif prend en charge les personnes répondant aux **conditions d'accès** ci-après :

- Etre âgés de 35 à 50 ;
- Résider en Algérie ;
- Ne pas avoir occupé un emploi rémunéré au moment de la demande ;
- Etre inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi (ANEM) depuis 06 mois comme demandeurs d'emploi ou être allocataire de la CNAC ;
- Disposer d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir faire en rapport avec l'activité projetée ;
- Pouvoir mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet ;
- Ne pas avoir exercé une activité pour son propre compte depuis au moins 12 mois ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.

Les chômeurs-promoteurs doivent justifier d'un savoir faire sur une activité exercé.

## 1.2. La structure du montage financier

Le financement du projet est constitué de :

- l'apport personnel du chômeur-promoteur
- le prêt non rémunéré de CNAC le montant varie selon le niveau d'investissement
- le crédit bancaire dont une partie des intérêts est bonifié par la CNAC, garanti par le FCMG à hauteur de 70%.<sup>7</sup>

Le financement est structuré en deux niveaux différents selon le seuil de l'investissement :

**Niveau 1** : dont le cout d'investissement doit être inférieur ou égal à 2 millions de DA repartis en trois tranche : 5% comme apport personnel, 25% un prêt non rémunéré et 70% de crédit bancaire.

**Niveau 2** : le cout de l'investissement varie de 2 millions de DA repartis en 70% est un prêt bancaire, l'apport personnel diffère selon la localisation 8% en zones spécifiques et 10% pour les autres zones. De même pour le prêt non rémunéré de la CNAC avec 22% pour les zones spécifiques et 20% pour les autres zones.

IL faut signaler que les fonds propres sont apportés en nature et en numéraire, le PNR (le prêt non rémunéré) n'est accordé qu'une seul fois, au moment du lancement du projet. La décision d'octroi de projet relève de la banque ou de l'établissement financier qui dispose d'un délai de trois mois à compter de la date de dépôt du dossier de crédit auprès de leurs services pour se prononcer. Les prêts bancaires obtenus sont éligibles à la bonification en faveur des chômeurs-promoteurs.

En outre, les bénéficiers du crédit ne supportent que le différentiel non bonifié du taux d'intérêt, le promoteur puisse bénéficier d'autres avantages notamment fiscaux :

- Une franchise de TVA sur les équipements à acquérir ;
- Bénéfice du taux d'intérêt réduit de droit de douane ;
- Bénéfice du taux réduit des droits de mutation.

## 2. Le dispositif micro entreprise de l'ANSEJ : l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

Mise en place en 1997 après l'échec du dispositif d'insertion professionnel de jeunes, et cela en application des dispositions de l'article de l'ordonnance n° 94-14 du 24 juin 1996. Cette agence intervient pour le soutien à la création et le financement de micro entreprise par des jeunes (19 et 35), pour des montants d'investissement peuvent atteindre 10 millions DA,

---

<sup>7</sup> FCMG est crée dans le but de faciliter l'accès aux crédits bancaires, il couvre les pertes subies par les banques du fait de l'insolvabilité des emprunteurs adhérents.

l'objectif de l'ANSEJ est de favoriser la création des activités des biens et services par les jeunes promoteurs et d'encourager toute forme d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Il est devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, il est une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché.

Elle est dotée de deux agences délibérantes :

- Un conseil d'orientation composé de 18 membres dont deux issus de mouvement associatif
- Un comité de surveillance composé de trois membres désignés par le conseil d'orientation.

Elle dispose d'un réseau de 53 antennes à travers tout le territoire national.

A la fin du mois d'août 2011, l'ANSEJ a reçu 165 258 dossiers de candidature pour la création de PME par le biais du dispositif ANSEJ. Le nombre de projets financés est en constante évolution, passant de 8500 dossiers lors de sa création, à 20 848 en 2009, à 22 641 en 2010 pour un nombre total de 61 118 PME financées, qui ont permis la création de 72 942 emplois directs (Maghreb Emergent, édition du 14 septembre 2011).

## **2.1. Les caractéristiques de l'ANSEJ<sup>8</sup>**

Le dispositif de création de micro entreprise présente trois caractéristiques qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse.

### **❖ La simplicité**

Les dossiers d'investissement présentés à l'ANSEJ par des jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des assistantes spécialisées telle que le comité technique et autres commissions de sélection.

L'attestation d'éligibilité au dispositif est délivrée par les services de l'ANSEJ sur la base d'une étude de faisabilité de projet et après un entretien d'orientation avec le chargé d'études de l'agence qui vérifie également les critères réglementaire d'éligibilité des jeunes promoteurs.

---

<sup>8</sup> BELLAL M, « l'économie solidaire : enjeux et perspectives », communication sur la micro entreprise : le processus de mise en oeuvre de dispositif et de développement du concept, Alger, 2002. Page 20

### ❖ La transparence

Les critères d'éligibilité au dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires :

- L'âge de promoteur : le promoteur doit être âgé entre 19 et 35 ans, l'âge de gérant peut aller jusqu' à 40 ans à condition que le projet génère au moins trois emplois permanent ;
- La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment de dépôt de leurs dossiers ;
- Qualification : les promoteurs doivent disposer de qualification en rapport avec l'activité projetée.

### ❖ La souplesse

La création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'études de l'agence a pour objectif d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets. De plus, le dispositif ANSEJ offre aux jeunes créateurs de micro entreprise des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont essentiellement :

- La franchise de la TVA pour l'acquisition des biens d'équipement en phase de création de projet.
- L'exonération totale d'impôts pendant trois premières années de mise en exploitation du projet.

## 2.2. Les missions du dispositif ANSEJ

Le but de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles, en d'autres termes, des entreprises rentables. Dans ce cadre l'agence a été chargée de :

- Conseiller et assister le promoteur dans les différentes phases du projet d'investissement ;
- Informer l'investisseur sur les lois (de nature économique, technique et réglementaire) relative à l'exercice de son activité ;
- Assurer le suivi de micro entreprises pendant le montage financier et après le démarrage de l'activité ;
- Gérer conformément à la législation et à la réglementation, en vigueur, les dotations du fond national de soutien à l'emploi des jeunes, notamment les aides et les bonifications des taux d'intérêts, dans la limite des enveloppes mises à disposition par le ministre de l'emploi ;

- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers, les différentes aides du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, à travers des programmes de formation-emploi et de pré embauche.<sup>9</sup>

### 2.3. Les conditions d'éligibilité du dispositif ANSEJ

Pour être éligible au dispositif ANSEJ et pour bénéficier du fond national de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), les jeunes promoteurs doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Le jeune promoteur doit être âgé entre 19 et 35, l'âge limité est de 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois emplois permanents ;
- Être titulaire d'une qualification professionnelle et/ou possède un savoir faire reconnu ;
- Mobiliser un rapport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum requis ;
- Le jeune promoteur ne doit pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande de création du micro entreprise ;
- Tout promoteur a droit de bénéficier une seule fois aux avantages liés au dispositif ANSEJ ;
- Le montant maximum de l'investissement est de 10.000.000 DA après les modifications dans le cadre de la loi de finance 2004 (le seuil était de 4.000.000 DA avant la modification). L'apport personnel que doit mobiliser le jeune promoteur dans le cadre de dispositif ANSEJ dépend du montant de l'investissement, il est fixé selon les niveaux suivants :

**Niveau 1 :** lorsque le montant de l'investissement est inférieur ou égale à 2.000.000 DA, l'apport de jeune promoteur est fixé à 5% du montant global de l'investissement.

**Niveau 2 :** l'apport de jeune promoteur est de 10% du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à deux millions dinars et inférieur ou égale à dix millions de dinars.

Lorsque les projets initiés dans le cadre de dispositif ANSEJ sont réalisés dans les zones spécifiques, c'est-à-dire des régions à promouvoir, le seuil minimum de niveau 2 devient 8%.

---

<sup>9</sup> Actes des assises nationales de la PME, rapport de ministère du petit moyen entreprises et de l'artisanat, Alger 2004.

## **2.4. Formes et structures de financement**

Il existe trois formes de financement de l'investissement dans le cadre de la création de micro entreprise au niveau du dispositif ANSEJ qui sont les suivantes :

### ➤ **Le financement triangulaire (ANSEJ-banque-promoteur)**

Ce financement est constitué de l'apport personnel de jeune promoteur qui varie selon le niveau de l'investissement et de la localisation de l'activité, de crédit sans intérêt fournis par l'ANSEJ par le biais de fond national de soutien à l'emploi de jeunes ANSEJ, et enfin du crédit accordé par la banque dont une partie des intérêts est bonifiés par l'ANSEJ, ce crédit est garanti par le fond de caution mutuelle de garantie (FCMG).

### ➤ **Le financement mixte (ANSEJ-promoteur)**

Il est basé sur un financement bilatéral dont le montant de l'investissement ayant moins de deux millions dinars constitue d'un crédit sans intérêt accordé par l'ANSEJ qui est en générale de 25% et l'apport personnel du promoteur qui est en générale de 75%. En effet, pour le montant d'investissement ayant de deux millions jusqu'à dix millions de dinars constitue d'un crédit sans intérêt qui est de 20% et l'apport personnel de promoteur qui est 80%.

### ➤ **L'autofinancement**

Dans ce type de financement, la totalité de financement du projet créée par le jeune promoteur lui appartient entièrement.

## **2.5. La durée de remboursement du crédit bancaire**

Elle est fixée de 3 à 5 ans, en fonction de la nature de projet et de sa rentabilité. L'étude du dossier déterminera la capacité de remboursement du projet et la durée du crédit. Notamment la banque pour faciliter le remboursement, elle accorde aux jeunes promoteurs une durée qui varie entre une à deux années (ce que on appelle une période différée). Lorsque cette période est fixée à plus d'une année, les intérêts intercalaires produit durant la période sont capitalisés au crédit et répartis sur les échéances durant toute la durée de remboursement.

## **2.6. Les avantages fiscaux accordés**

La micro entreprise créée dans le cadre du dispositif ANSEJ bénéficie des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont les suivants :

➤ **En phase de création du projet**

- Franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Application d'un taux de 5% en matière des droits de douane pour les biens d'équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Exemption des droits de mutation de 8% sur les acquisitions immobilières.
- Exonération de la taxe financière sur les constructions et addition de construction.

➤ **En phase d'exploitation de projet** (pour une période de 3 ans à partir du démarrage de l'activité surtout pour les zones spécifiques).

- Exonération totale de l'IBS et de l'IRG
- Admission au bénéfice d'un taux réduit des cotisations patronales de 7% au titre des rémunérations versés aux salaires de la micro entreprise.

### **3. le dispositif ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit)**

#### **3.1. Aperçu historique**

Il a été lancé pour la première fois en Algérie en 1999, le micro-crédit a permis la création de plus de 150.000 activités dans différents secteurs. Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets.

Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie». Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit», créée par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004.<sup>10</sup>

#### **3.2. Organisation et objectif**

L'agence est dotée d'une structure dénommée « Fonds de Garanties Mutuelle des Micro-crédits » (FGMMC), qui a pour missions de garantir les micro-crédits accordés, par les banques et établissements financiers adhérents au fonds, au promoteur ayant obtenu une notification des aides de l'agence.

---

<sup>10</sup> Document : prêts sans intérêts octroyés par l'ANGEM.

Pour assurer les missions qui lui sont confiées, l'agence a adopté un modèle d'organisation décentralisée : 49 antennes de Wilayas couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenus des cellules d'accompagnement au niveau de chaque daïra. Ce fonds est représenté au niveau de chaque antenne de wilaya, par un cadre chargé d'études.

L'agence de gestion de micro-crédit est conventionnée avec cinq banques nationales la BDL, la BADR, la BNA, la BEA et le CPA.

Ce dispositif a pour objectif :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurale, en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et du métier, en particulier chez la population féminine ;
- La stabilisation des populations rurales dans leurs zones d'origine, par l'émergence d'activité économique, culturelle, de production des biens et services, génératrice de revenu ;
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui aide à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

### **3.3. Les missions de l' ANGEM**

Il a pour mission de :

- Gérer le dispositif du micro-crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en oeuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires, dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leur sont accordées ;
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence ;
- Assurer les bénéficiaires du micro-crédit, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en oeuvre de leurs projets.

### **3.4. Les conditions d'éligibilité au micro crédit<sup>11</sup>**

- Etre âgé de 18ans et plus ;
- Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme ou par un titre équivalent reconnu, ou bien posséder un savoir faire prouvé, en relation avec l'activité projetée ;
- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité ;
- Cotiser au FGMMC, dans le cas ou le promoteur sollicite un crédit bancaire ;
- S'engager à rembourser le montant du prêt à la banque, selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le montant du PNR, selon un échéancier arrêté.

### **3.5. Les formes de financements accordés par l'ANGEM**

Il existe deux types de financement à savoir:

#### **3.5.1. Le financement triangulaire**

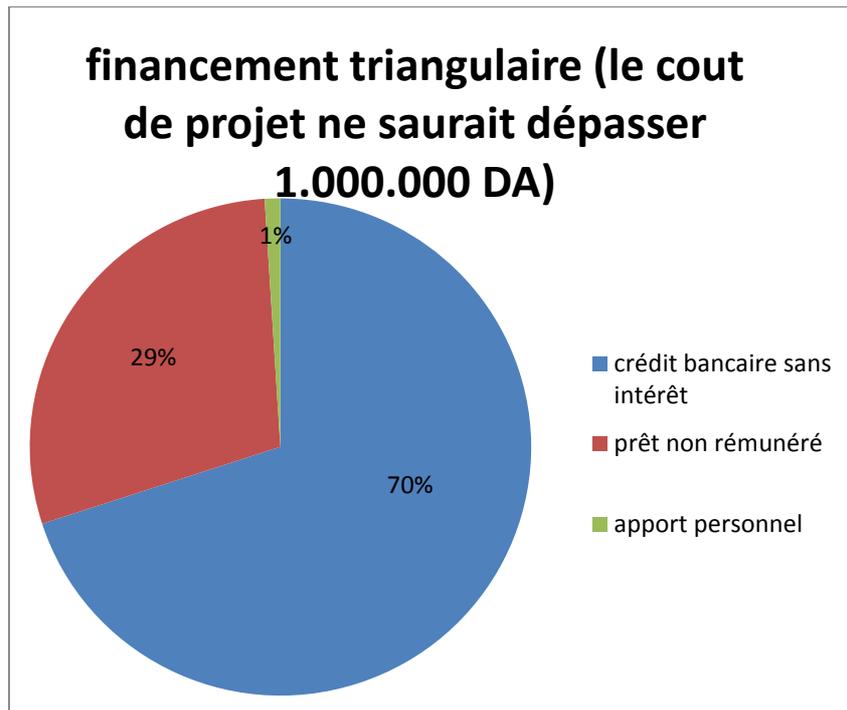
Ce type de financement est destiné à la création d'activité, par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et le paiement des frais nécessaire au lancement de l'activité. Avec un montant qui ne dépasse pas un 1.000.000 DA. Son délai de remboursement peut aller jusqu' au 8 ans avec un différé de 3 ans ;

On distingue trois types d'intervenant et la part de chacun d'eux est représentée par le graphe ci-dessous :

---

<sup>11</sup> [WWW.angem.dz](http://WWW.angem.dz) consulté le 23 mars 2015.

**Schéma n° 03** : financement triangulaire



**Source** : Document interne de l'ANGEM 2015(Tizi-Ouzou).

Ce schéma représente un secteur qui est composé de trois intervenants (banque, ANGEM et promoteur) dans le cadre de financement triangulaire (le cout de projet ne dépasse pas 1 000 000 DA), où chaque intervenants représente une part :

Pour la banque : un crédit bancaire sans intérêt qui est estimé de 70% ;

Pour l'ANGEM : un PNR de 29% ;

Pour le promoteur : un apport personnel de 1%.

Ce type de financement exige des garanties qui sont :

- Le fond de garantie mutuelle du micro crédit accordés par l'ANGEM en faveur des banques ;
- Le promoteur doit disposer d'un certificat de subrogation accordée par l'agence d'assurance.

### **3.5.2. Achat de matière première (prêt non rémunéré)**

Ce type de financement est subdivisé en deux niveaux :

**Niveau 1** : le montant ne dépasse pas 100.000 DA, il est généralement destiné aux femmes et pour avoir accès à ce type de financement il faut respecter certaines conditions, avoir une carte d'artisan, un registre de commerce.

**Niveau 2** : les couts des matières premières ne dépasse pas 40.000 DA. Le bénéficière doit avoir une carte d'identité, une résidence.

Le délai de remboursement de ces deux niveaux peut aller jusqu'à 36 mois.

### **Conclusion**

L'analyse de la structure de financement des PME par l'accompagnement de différents dispositifs et des banques dans le cadre de l'accompagnement financier fait ressortir des conclusions importantes.

Concernant l'accompagnement des dispositifs mises en place par les pouvoirs publics s'avère efficaces dans la mesure où ces dernies prennent en considération certaines difficultés spécifique surtout aux femmes notamment les lacunes administratives et les relations avec l'entourage professionnel (secteur d'activité, concurrence, etc.).

Pour ce qui est du rôle des banques dans l'accompagnement à la création des TPE féminine, les banques Algériennes souffrant de certaines frilosités envers les crédits aux petites entreprises qui sont assez souvent privées de garantie pour la couverture du risque crédit, malgré que l'Etats a mis en place un fond de garantie de risque crédit qui couvre 70% de total de crédit. Cette réticence des banques est un problème partagé par les hommes et les femmes, néanmoins les hommes compensent leurs manques par leur réseau de relation qui leur permettre dans la plupart des cas de remédiés à ce problème.

**Chapitre III :**  
**Le rôle de l'ANGEM dans le**  
**financement de**  
**l'entrepreneuriat féminin au**  
**niveau de la wilaya de Tizi-**  
**Ouzou.**

## **Introduction**

L'entrepreneuriat des femmes de la wilaya du Tizi-Ouzou ne réside pas seulement dans l'étude des données statistiques du dispositif ANGEM qui réfère aux différentes caractéristiques des femmes entrepreneures. Mais il existe bien d'autres études sur celles-ci effectués à travers des questionnaires et des entretiens sur le terrain.

Pour étudier l'entrepreneuriat féminin chez les jeunes d'une manière méthodique. Nous avons consacré la première section pour un aperçu sur l'impact de la microfinance dans l'orientation des entrepreneurs d'une manière générale et puis de définir ceux-ci au niveau de l'Algérie plus exactement par l'analyse d'un bilan cumulé au niveau de l'ANGEM. Par la suite, Une seconde section qui traitera les différents obstacles confrontés par les jeunes femmes créatrices d'entreprises qui seront dégagés à travers un questionnaire et des entretiens élaborés par nos soins auprès des jeunes promotrices bénéficiaires de dispositif ANGEM.

### **Section 01 : L'impact de la microfinance sur l'entrepreneuriat féminin.**

L'accès aux services financiers est un droit que de nombreux pays ne peuvent garantir à leur population. Dès lors, la question est de savoir comment produire des services adaptés aux besoins des populations généralement exclus des services financiers. La légitimité des institutions de microfinance conçues pour répondre à cette inquiétude<sup>1</sup>.

#### **1. La notion de la microfinance**

##### **1.1. Définition**

Le terme de microfinance est utilisé pour désigner les services financiers offerts aux clients travaillant dans différents secteurs socio-économique qui gèrent des petites et micro-entreprise. Les services non financiers qui peuvent être proposés par les institutions de microfinance telle que la formation aux entrepreneurs. Le concept de service financier se réfère à la fois aux services d'épargne (permettant aux personnes de constituer un stock sécuritaire de liquidité permanent et la réalisation des intérêts sur leurs dépôts dans certains cas) et aux services de crédit (permettant l'utilisation d'un revenu anticipé pour l'investissement ou pour la consommation actuelle).<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> GUERIN. I, « la microfinance en Asie » édition KARTALA, paris, 2005, page5.

<sup>2</sup> ROBINSON. M, « Adressing Some Key Question on Finance and Poverty Journal of International Development, 08 mai 1996. Page 18.

De manière générale, les services de microfinance peuvent aider les personnes à faible revenu à réduire leur risque, à améliorer leur gestion, à accroître leur revenu et à améliorer leur qualité de vie et celles des personnes qui dépendent d'eux. Donc la microfinance est l'offre de services financiers (épargne, crédit, assurance, etc.) à la population pauvres exclus du système bancaire classique, sans activités salariées régulières ni droit de propriété, car ces derniers ne sont pas en mesure d'offrir des garanties bancaires.<sup>3</sup>

Pour beaucoup de personnes et pour le grand public en particulier, la microfinance se confond avec le micro-crédit, elle désigne les dispositifs permettant d'offrir de très petit crédits à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus ainsi que de développer leurs très petites entreprises.

## 1.2. Les acteurs de microfinance

Les acteurs de microfinance peuvent être :

### 1.2.1 Des institutions (IMF) aux multiples formes

Coopératives d'épargne et de crédits, ONG, programme mis en place par des institutions internationales, institutions de microfinance régulées, banque de microfinance,...

### 1.2.2 Des banques commerciales

Elles soutiennent des opérations de microfinance soit indirectement, en appuyant sur des IMF existantes par un soutien financier ou une prise de participation soit directement par une filiale ou une offre de produits / services de microfinance.

### 1.2.3 Des véhicules d'investissement en microfinance

Sont divisés en deux catégories :

**1.2.3.1. Des gouvernements et collectivités locales :** qui sont impliqués dans le développement de la microfinance, par la définition de cadres légaux adaptés et de stratégie nationale de développement durable avec un volet de microfinance, puis par l'accompagnement des banques centrales, des ministères et collectivités locales.

**1.2.3.2. Des compagnies d'assurances :** assurent les IMF et leur portefeuille et distribuent de produits de microassurance via des réseaux d'IMF.

---

<sup>3</sup> Dictionnaire « lexique d'économie » 10 ème édition DALLOZ, 2008, page 506.

## 1.2. Définition du micro crédit

Le terme de micro-crédit fût redécouvert avec la création de la Grammeen -Bank (une banque rurale bénéficiaire d'un statut spécial) par Yunus (professeur d'économie en Bangladesh) qui a constitué une enquête réalisée par ces étudiants sur un échantillon de 42 femmes pauvres qui ont besoin de 27 dollars pour développer leurs activités d'artisanat (fabrication des tabourets en bambou) et qui sont exclus de services bancaires.

Pour y faire face, Yunus prête la somme de sa poche pour permettre à ces dernières d'acheter cette matière dont elles réussissent à la création d'emplois et de lui rembourser. Cette visite sur le terrain lui suggère de mettre en place un système de crédit non usurier pour sortir ces jeunes créateurs de la misère.<sup>4</sup>

On entend par micro crédit, un prêt d'un montant faible, à un intérêt bas (voir nul), consentis par des ONG et des banques partenaires à des personnes considérés comme insolvable pour leurs permettre de financer une activité génératrice de revenu. Il est généralement destiné aux femmes qui ont besoin d'un capital pour démarrer leur petite activité. Ce prêt est en suite rembourser grâce aux revenus de cette dernière, qui leurs permet aussi parfois de réaliser une part d'épargne et de réaliser une extension dans le domaine d'activité.<sup>5</sup>

En définitive, la microfinance permet une amélioration et une stabilisation des revenus pour aboutir ainsi à l'autonomie financière.

## 2. Aides et avantages accordés aux bénéficiaires de micro-crédit

- Formation, soutien, conseil, assistance technique et accompagnement des promoteurs sont assurés par l'ANGEM, dans le cadre de la mise en ouvre de leurs activités ;
- Le crédit bancaire est accordé sans intérêts ;
- Un prêt non rémunéré (PNR), équivalent à 29% du cout global de l'activité, au titre de la création d'activité, par l'acquisition de petits matériels et de matière première pour le démarrage de l'activité, qui ne saurait dépasser 1 000 000 DA ;
- Pour l'achat de matières premières, le PNR est fixé à 100% du cout global du projet qui ne saurait dépasser les 1 000 000 DA, ce cout peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas de sud ;

---

<sup>4</sup> [www.planetfinance.org](http://www.planetfinance.org).

<sup>5</sup> **SERVON.J.**, « le microcrédit et la nouvelle vague de développement économique local aux états unis », édition L'Harmattan, paris, 1996, page 341.

▪ **Les avantages fiscaux**

- Une exonération totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, pendant une période de trois années ;
- Une exonération de la taxe financière sur les constructions servant aux activités exercées, pour une durée de trois années ;
- Sont exemptées du droit de mutation, les immobilières effectuées par les promoteurs, en vue de la création d'activités industrielles ;
- Les actes portant constitution de sociétés créées par les promoteurs sont exonérés de tous droits d'enregistrement ;
- Peuvent bénéficier de la franchise de la TVA, les acquisitions de biens d'équipement et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement de création ;
- Un abattement de l'IRG ou l'IBS, ainsi que la TAP, dus à l'issue de la période des exonérations, pendant les trois premières années d'imposition, comme suit :
  - première année d'imposition : un abattement de 70%
  - deuxième année d'imposition : un abattement de 50
  - troisième année d'imposition : un abattement de 25%
- Les droits de douanes relatifs aux équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement, sont déterminés par l'application d'un taux de 5%.

**3. L'évolution de micro-crédit.**

Ce n'est qu'à partir de 1999 que le micro-crédit est devenu un moyen de lutter contre la pauvreté et s'adresse aux couches les plus vulnérables de la société à travers l'ADS. Le micro-crédit était intégré dans le cadre du « filet-social ». Seulement les résultats obtenus sont très mitigés en raison des lenteurs administratives et lourdeurs bancaire. Depuis le lancement de ce programme de micro-crédit, jusqu'à 2003, l'ADS a traité 80 000 dossiers mais seulement 9000 dossiers ont été acceptés par la banque national d'Algérie qui a été conventionné avec l'ADS et seulement 2450 ont réellement abouti aux prêts.<sup>6</sup>

Avec l'insuffisance que subit l'ADS en matière d'accompagnement des bénéficiaires de micro-crédit, une nouvelle structure a été créée en octobre 2004, qu'il s'agit de l'ANGEM géré par des structures et banques publiques

---

<sup>6</sup> FOUNNIER.I, « l'Algérie passe du micro-crédit à la microfinance pérenne »,2003. Page 101.

#### **4. L'arrêté de bilan 2014 au niveau national sur le micro-crédit.**

Selon le dernier bilan de l'ANGEM, l'entrepreneuriat féminin a dépassé les 61% depuis son lancement en 2004, jusqu'à décembre 2014, l'ANGEM a financé et mis en place 653 363 micro-activités au niveau national. Près de 404 723 projets ont été réalisés par des femmes soit une présence féminine plus de 61,74% de micro-activités.

Le nombre de l'emploi créé a été de 980 045 postes. Le nombre de crédit octroyés aux hommes est de 248 640 soit 38,06%, à noter que le secteur qui attire plus les entrepreneurs financés par l'ANGEM est celui des TPI avec 37,91% et puis par l'agriculture avec 15,14%. Les handicapés ont bénéficiés de 1355 projets et le nombre de promoteurs qui ont été formés a atteint 84 654 personnes.<sup>7</sup>

### **Section 02 : l'état de l'entrepreneuriat féminin en Algérie**

Pour étudier le phénomène entrepreneurial féminin en Algérie on a pris en considération les observations constatées par Anne Gillet(2003)<sup>8</sup> ainsi que les statistiques diffusées auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou et les résultants de questionnaire pour bien éclairci la participation des femmes dans la création de l'emploi dans notre société.

#### **1. Présentation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.**

L'absence d'étude sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie, implique un questionnement sur la réalité de phénomène. Anne Gillet (en 2003) propose une première classification de profil socioprofessionnel de la femme chef d'entreprise algérienne, à savoir :

##### **➤ Femme issue d'une construction « familiales »**

Se sont des femmes qui ont suivis peu d'étude et qui ont travaillés dès leur jeunes âge, elles ont un parcours « atypique ». D'autres ont créés leurs entreprise à un âge jeune, avec l'aide de la famille et avec un capital élevés de départ. Ici Anne Gillet donne deux exemples différents de femmes qui sont issus d'une construction culturelles, familiales qui soutient la femme créatrice d'entreprise.

---

<sup>7</sup> **Courrier d'Algérie** « dossier économique », décembre 2014. Page 4

<sup>8</sup> **GILLET A.**, « l'entrepreneuriat des femmes en Algérie dynamiques économiques et sociales motivations et trajectoires socioprofessionnels » édition L'Harmattan, paris, 2003.page 80.

➤ **Femme héritière d'entreprise « héritage entrepreneuriale d'entreprise »**

Il s'agit d'une femme d'un certain âge qui hérite de leurs maris et qui reprennent avec succès et compétences la direction de l'entreprise. Elles n'ont généralement pas suivis d'étude. D'autres qui sont jeunes héritière de leur père et qui ont fait des études universitaires poussées arrivent à développer des pratiques de travail nouvelles. Pour Anne Gillet l'héritage constitue un moyen pour ces femmes d'être repreneur d'entreprise.

➤ **Jeunes femmes créatrices d'entreprise soutenus d'un réseau familiale « tradition familiales entrepreneuriales »**

Se sont des jeunes femmes qui se lancent dans la création d'entreprise dont le niveau d'étude se situe au baccalauréat. L'aide leur vient de la part de père et/ou de mari (qui ont déjà une entreprise). Ces jeunes créeront leur entreprise à partir des ressources financières personnelles et familiales. Anne Gillet décrit le soutien familial comme étant une tradition entrepreneuriale.

➤ **Femmes issues du milieu universitaire « un aboutissement logique des études »**

Certaines professions (professions libérales) ont un aboutissement logique de fin de parcours universitaire. Elles impliquent la création d'entreprise avec quelques salariées (cabinet d'étude ou juridique). Les jeunes femmes qui créent ces activités recourent à des économies personnelles ou à l'aide de la famille.

➤ **Femmes innovatrices « des idées nouvelles en rupture avec les parcours professionnel antérieur » :**

Ces femmes chefs d'entreprise développent des idées de produit ou des services nouveaux qui accompagnent et facilite les évolutions des femmes en Algérie. Anne Gillet, cite l'exemple de celles qui ont développé l'idée originale de rendre service aux femmes qui travaillent et qui n'ont plus le temps de préparer tous les repas selon un mode traditionnel. Elles proposent ces produits avec une grande qualité.

➤ **Femmes issues du milieu professionnel « la continuité d'entreprendre professionnel dans un métier » :**

Ce sont les femmes qui ont eu un parcours professionnel comme « ouvrière » dans une entreprise, et qui décide de créer le même domaine professionnel (exemple d'un habit traditionnel) ou celles qui ont eu un parcours d'étude poussées (en économie et gestion) puis occupent un poste de cadre dans une administration commerciale. **Anne Gillet** précise que le choix de la création est le fruit de l'exercice d'un métier, d'une conviction sociale et des opportunités locale (atelier de tricot artisanale).

## 2. L'entrepreneuriat féminin à travers le dispositif ANGEM

La difficulté de mesurer l'entrepreneuriat féminin en Algérie, réside dans l'absence de données statistiques officielles « il est en générale admis que les données statistiques publiées sur le travail féminin sont sous estimées en Algérie.

Il n'existe pas assez de statistique officielle sur l'entrepreneuriat féminin...il n'existe pas de classification selon le sexe au niveau des statistique officielles sur les entreprises en Algérie ». <sup>9</sup> Seulement les statistiques dévoilées par l'ANDI : « Depuis 2008, l'entrepreneuriat Féminin en Algérie a réalisé une évolution de 14% comme moyenne annuelle. Selon les responsables, cette moyenne reflète l'intérêt accordé par les femmes algériennes, ces dernières années à accéder au monde de l'entrepreneuriat par le processus d'investissement et de création d'entreprises, surtout à la faveur de la diversité des opportunités offertes et des dispositifs mis en place par l'Etat pour encourager l'investissement en générale. » <sup>10</sup>

Cette contrainte, nous amène à étudier l'entrepreneuriat féminin dans le cadre de dispositif d'appui ANGEM de Tizi-Ouzou qui nous a servi à bien estimer la participation de genre féminin dans la création de micro entreprise. Pour cela on a introduit les données recueillies auprès de l'organisme d'accueil que se soit en nombres de crédits octroyés par genre, ou en nombre de l'emploi créés par secteur d'activité.

Dans le cadre de financement de projet, on retient le nombre de femmes qui ont sollicitées un crédit auprès de l'ANGEM avec un avis favorable, comme indicateur de participation de genre féminin dans la création de la richesse et de l'emploi.

**Tableau n° 02** : Répartition des crédits octroyés selon le sexe

<b>Genre</b>	<b>Nombres</b>	<b>Parts %</b>
Femmes	420971	61,92%
Hommes	258882	38,08%
<b>Total</b>	<b>679853</b>	<b>100%</b>

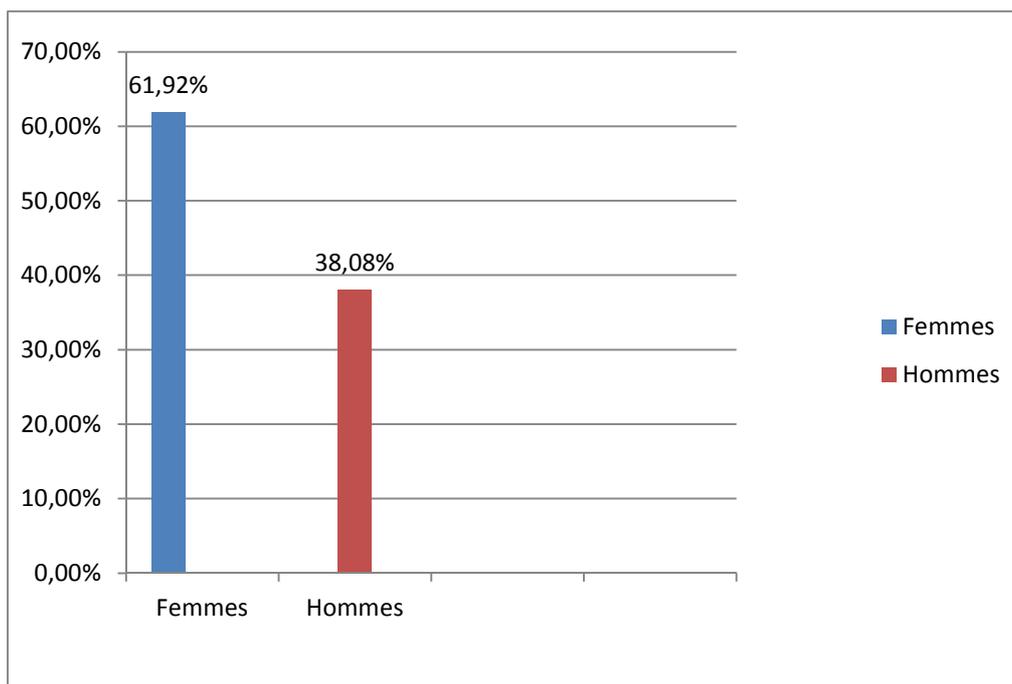
**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM janvier 2015.

---

<sup>9</sup> Gillet A, Op cit.

<sup>10</sup> Courrier d'Algérie, Op cit. Page 04.

**Schéma n°04 : Répartition des crédits octroyés selon le sexe.**



**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

En termes de financement de projet, on remarque que le genre féminin participe de 61,92% par rapport à leur homologue masculin qui est de 38,08%. Ce qui explique la participation des femmes dans le domaine des affaires.

Un second indicateur à retenir est le nombre de micro entreprise créée par le genre féminin en terme de type de financement.

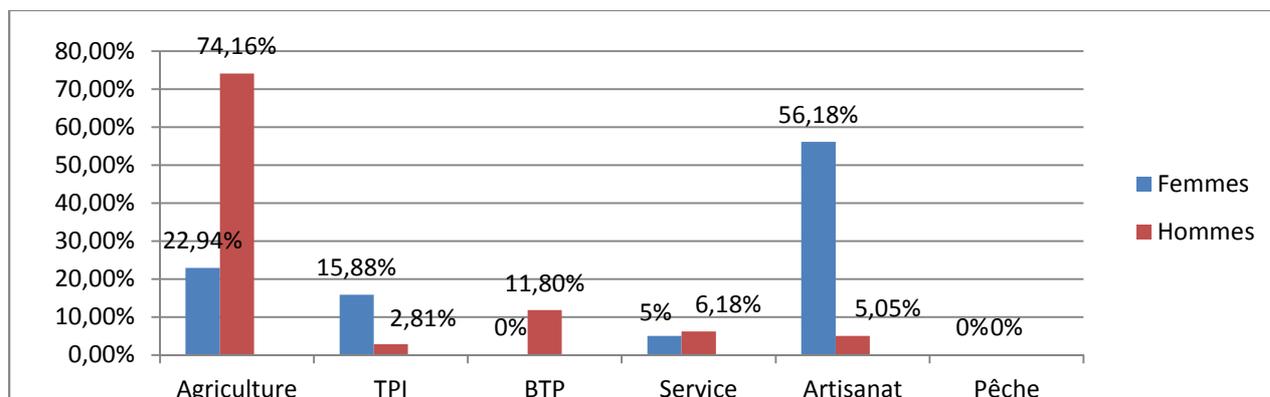
- **PNR achat de MP jusqu'à 40 000 DA**

**Tableau n°03 :** Répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 40 000 DA.

Secteur d'activité	Nombre de d'activités financées					Montant total
	femmes	%	Hommes	%	total	
Agriculture	234	22,94%	132	74,16%	366	11 259 617 ,00
Très Petite Industrie	162	15,88%	5	2,81%	167	4 540 000,00
BTP	0	0%	21	11,80%	21	1 040 000,00
Service	51	5%	11	6,18%	62	4 960 000,00
Artisanat	573	56,08%	9	5,05%	582	16 620 000,00
Pêche	0	0%	0	0%	0	0,00
Totaux	1020	100%	178	100%	1198	39 939 617 ,00

**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

**Schéma n°05** : Répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 40 000 DA.



**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015

Dans le cas d'achat de MP jusqu'à 40 000 DA, on constate que la femme participe dans les différents secteurs d'activité notamment dans le secteur artisanal ou sa présence marque plus de 56% (ce qui explique la part importante de travail féminin à domicile) par rapport à leur homologue masculin qui se dirige beaucoup plus vers l'agriculture (environ 74,16% alors que pour les femmes 22,94%) tandis que sa participation dans le secteur pêche et BTP est nulle.

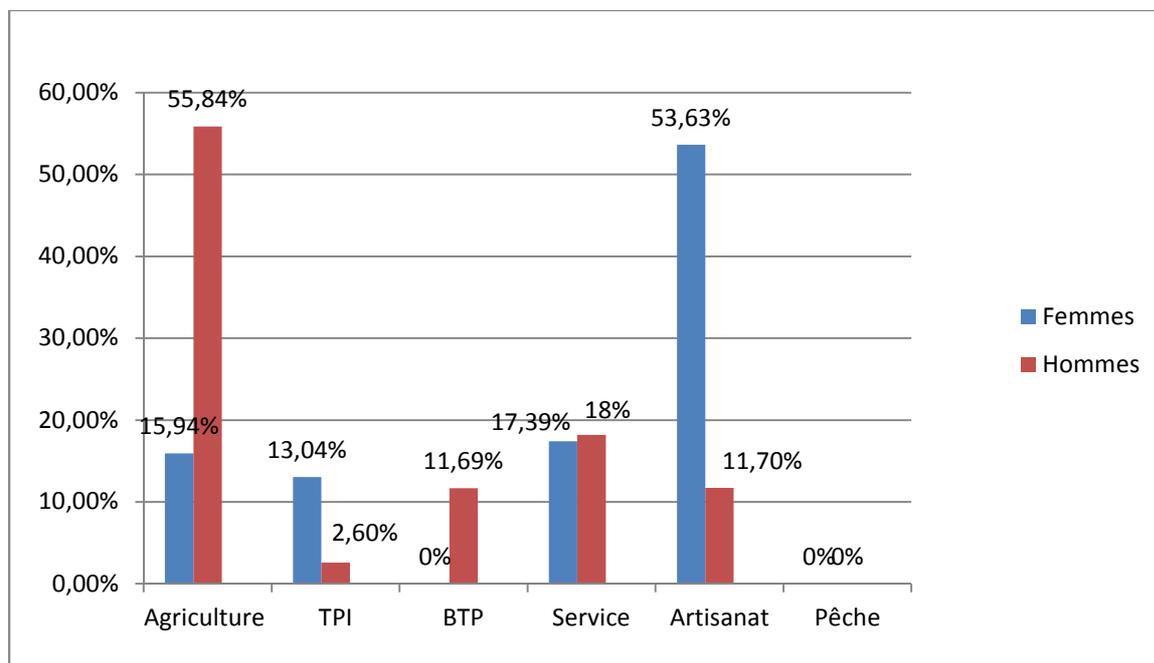
- **PNR achat de MP jusqu'à 100 000 DA**

**Tableau n°04** : Répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 100 000 DA.

Secteur d'activité	Nombre de d'activités financées					Montant total
	femmes	%	Hommes	%	total	
Agriculture	11	15,94%	54	55,84%	54	5 400 000,00
Très Petite Industrie	9	13,04%	11	2,60%	11	1 100 000,00
BTP	0	0%	9	11,69%	9	900 000,00
Service	12	17,39%	26	18,18%	26	2 600 000,00
Artisanat	37	53,63%	46	11,69%	46	4 600 000,00
pêche	0	0%	0	0%	0	0,00
Totaux	69	100%	77	100%	146	14 600 000,00

**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015 ».

**Schéma n°06** : Répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 100 000 DA.



**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

D'après ce schéma, on remarque que pour l'achat de MP jusqu'à 100 000 DA, la participation de genre féminin marque un niveau plus haut dans le secteur de l'artisanat à un taux estimé de 53,64% par rapport au genre masculin qui se présente en puissance surtout dans le secteur agricole (55,84%). Tandis que la participation de genre féminin dans le secteur pêche et BTP est nulle.

- **PNR achat de MP jusqu'à 100 000 DA - CYCMA**

**Tableau n°05** : Crédit octroyé pour l'activité pêche selon le sexe.

Secteur d'activité	Nombre de d'activités financées					Montant total
	femmes	%	Hommes	%	total	
Pêche	0	0%	4	100%	4	120 000,00
Totaux	0	0%	4	100%	4	120 000,00

**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

**Schéma n°07 : Crédit octroyé pour l'activité pêche selon le sexe.**



**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

Dans le cas d'achat de MP jusqu'à 100 000 DA, selon la convention de l'ANGEM avec l'entreprise économique de cycles, motocycle et application (CYCMA) on remarque que la totalité de l'activité pêche est réservé aux hommes (100%) alors que la participation du genre féminin est nulle.

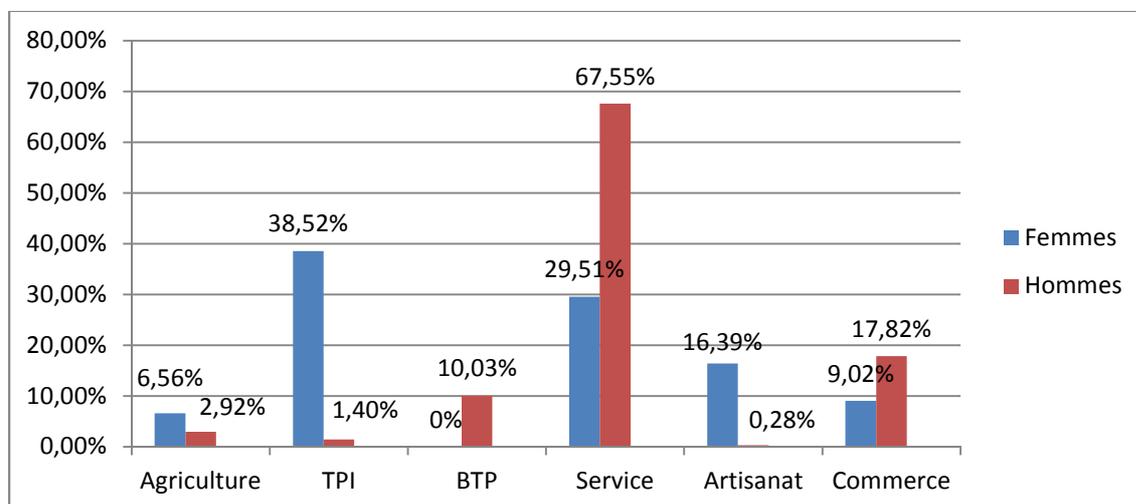
- **PNR Projet jusqu'à 1 000 000 DA**

**Tableau n°06 :** La répartition de crédits octroyés par genre en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 1 000 000 DA.

Secteur d'activité	Nombre de d'activités financées					Montant total
	femmes	%	Hommes	%	total	
Agriculture	8	6,56%	21	2,92%	29,0656	7 303 176,19
Très Petite Industrie	47	38,52%	10	1,40%	57,3852	11 415 610,17
BTP	0	0%	72	10,03%	72	17 731 755,86
Service	36	29,53%	485	67,55%	521,2951	119 760 626,03
Artisanat	20	16,39%	2	0,28%	22,1639	3 562 983,11
Commerce	11	9,02%	128	17,82%	139,0902	32 919 500,54
pêche	0	0%	0	0%	0	0,00
<b>Totaux</b>	<b>122</b>	<b>100%</b>	<b>718</b>	<b>100%</b>	<b>841</b>	<b>192 693 651,90</b>

**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

**Schéma n°08** : Crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 1000 000 DA



**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

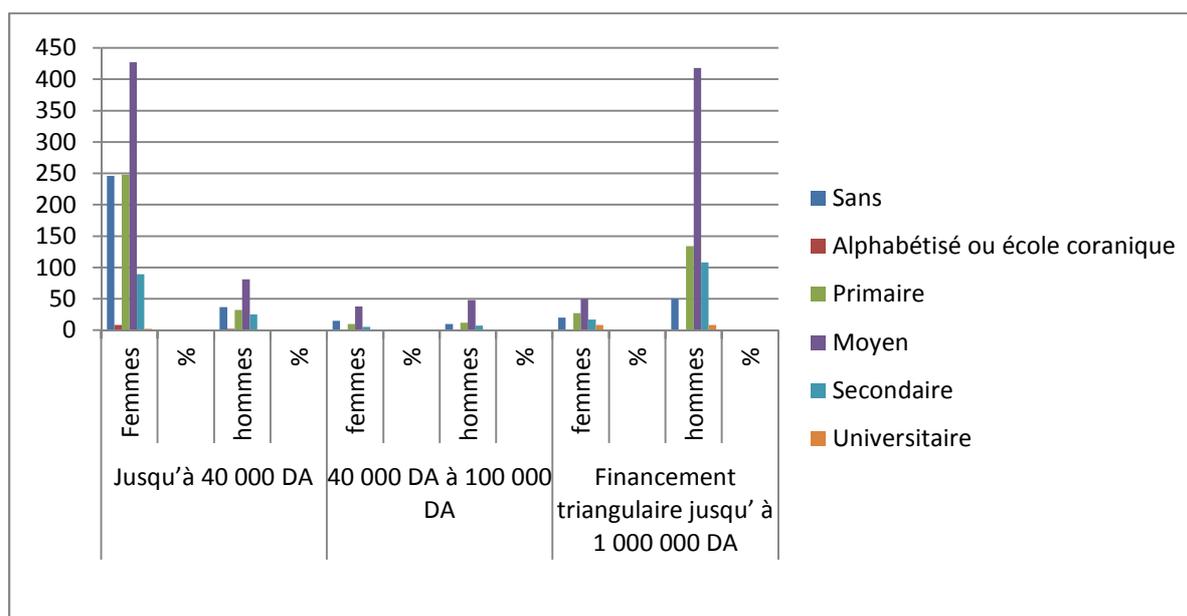
Pour un PNR projet jusqu'à 1 000 000 DA, le micro crédit s'oriente vers la création d'activités dont on constate que l'emploi crée par le genre féminin est inférieur à celui créé par le genre masculin, à l'exception de secteur très petites industries (TPI) qui est estimé autour de 38,52% et le secteur artisanal qui est estimé autour de 16,39%.

**Tableau n° 07** : Financement par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Jusqu'à 40 000 DA				40 000 DA à 100 000 DA				Financement triangulaire jusqu' à 1 000 000 DA			
	F	%	H	%	F	%	H	%	F	%	H	%
Sans	246	24,12%	37	20,79%	15	21,74%	10	17,28%	20	16,39%	50	6,96%
Alphabétisé ou école coranique	8	0,78%	2	1,12%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Primaire	248	24,31%	32	18%	10	14,49%	12	14,81%	27	22,13%	134	18,66%
Moyen	427	41,86%	81	45,51%	38	55,07%	48	59,25%	50	40,98%	418	58,22%
Secondaire	89	8,72%	25	14,02%	5	7,24%	7	8,46%	17	13,93%	108	15,04%
Universitaire	2	0,20%	1	0,56%	1	1,46%	0	0%	8	6,57%	8	1,12%
Totaux	1020	100%	178	100%	69	100%	81	100%	122	100%	718	100%

**Source** : Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

**Schéma n°09 : Le financement par niveau de construction.**



**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

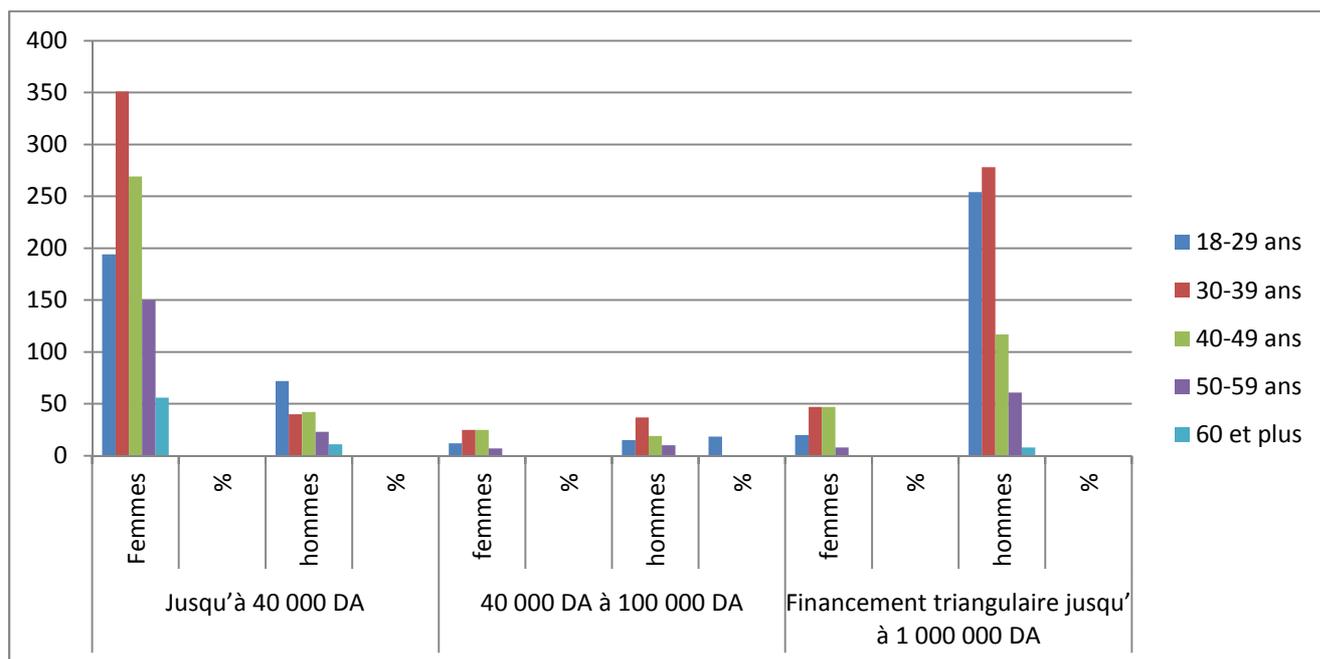
D'après ce schéma, on constate que le genre féminin se présente beaucoup plus dans un PNR de 40 000 DA avec les différents niveaux d'instruction où le genre féminin est bien présenté dans le niveau moyen (41,86%), dans le niveau primaire (24,31%) et sans niveau (24,12%). Pour un PNR de 40 000 à 100 000 DA, le genre féminin et masculin est moins présenté dans tous les niveaux d'instructions tandis que pour le financement triangulaire le genre masculin est beaucoup plus présenté par rapport à son genre féminin surtout pour le niveau de moyen (58,22%).

**Tableau n° 08 :** Financement par tranche d'âge.

L'âge	Jusqu'à 40 000 DA				40 000 DA à 100 000 DA				Financement triangulaire jusqu'à 1 000 000 DA			
	F	%	H	%	F	%	H	%	F	%	H	%
18-29 ans	194	19,02%	72	40,45%	12	17,39%	15	18,52%	20	16,39%	254	35,38%
30-39 ans	351	34,41%	40	22,47%	25	36,23%	37	54,68%	47	38,52%	278	38,72%
40-49 ans	269	26,37%	42	17,98%	25	36,23%	19	23,46%	47	38,52%	117	16,30%
50-59 ans	150	14,71%	23	10,92%	7	10,14%	10	12,34%	8	6,57%	61	8,50%
60 et plus	56	5,49%	11	6,18%	0	0%	0	0%	0	0%	8	1,11%
<b>Totale</b>	<b>1020</b>	<b>100</b>	<b>178</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>81</b>	<b>100</b>	<b>122</b>	<b>100%</b>	<b>718</b>	<b>100%</b>

**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

**Schéma n°10: Financement par tranche d'âge.**



**Source :** Le bilan de financement auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou, janvier 2015.

Selon ce schéma, on constate que le genre féminin se présente en puissance dans le PNR de 40 000 DA pour les différents niveaux d'âge surtout pour le genre âgée entre [30-39ans [(34,41%) contrairement au genre masculin qui est moins présenté dans tous les niveaux .Pour un PNR de 40 000 DA à 100 000 DA la participation de genre féminin et le genre masculin est moins présenté dans tous les niveaux d'âge. Tandis que pour le financement triangulaire la participation de genre masculin est beaucoup plus présentée dans tous les niveaux d'âge notamment entre [18-29 ans [et entre [30- 39[.

**Section 03 : Analyse des résultats de l'enquête réalisée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.**

Afin de confirmer les analyses d'Anne Gillet sur le rôle de la femme autant qu'un entrepreneur participant à la création de la valeur ajoutée par la création d'entreprise, une étude à été effectuée sur le terrain qui a touché un échantillon de 20 femmes qui résident dans les régions de la wilaya de Tizi-Ouzou (AZAZGA, AZEFFOUN, TIGZIRT, FREHA et TIZI OUZOU).

La diffusion des questionnaires a été réalisé par des entretiens face à face avec les femmes, en précisant que les réponses ont été noté par les enquêteuses, afin d'éviter le refus de certains femmes qui maîtrisent pas la langue française. Ce questionnaire est constitué de

trois parties (profil de l'entrepreneur, avant la création et après la création d'entreprise) dont chacune d'elle remplit cinq types de questions. Après avoir récupéré le questionnaire, un dépouillement était effectué d'après les tableaux ci-dessous.

**Partie n°01** : profil d'entrepreneure (Etat matrimoniale, Age, Niveau d'étude, les fonctions de membre de famille, L'idée de créer l'entreprise).

**Tableau n°09** : Le profil de l'entrepreneure

Profil de l'entrepreneure	Etat matrimoniale			Age				Niveau d'étude				Les fonctions de membres de famille				L'idée de créer l'entreprise			
	célibataire	mariée	Veuve	[19-25[	[25-30[	[30-35[	35 et plus	primaire	moyen	secondaire	universitaire	Chef d'entreprise	enseignant	ouvrier	Profession libérale	fonctionnaire	D'un projet similaire	Conseil d'un bureau	Relations familiales et
1		X					X			X			X	X			X		
2		X		X					X										X
3		X					X												X
4	X					X			X						X				X
5		X				X			X				X	X				X	X
6		X				X			X				X		X	X		X	
7		X					X		X				X		X			X	X
8	X						X			X			X	X		X		X	
9	X					X				X		X		X	X			X	
10		X					X			X			X			X		X	
11			X				X	X					X						X
12	X				X				X						X				X
13		X		X					X			X			X			X	X
14		X		X					X				X					X	X

15		X					X	X					X	X					X	X
16	X				X			X											X	
17	X					X			X					X						X
18		X				X			X				X							X
19		X				X							X			X			X	X
20		X					X				X	X			X			X		
Totaux	6	1	1	3	2	6	9	4	9	4	1	3	1	7	2	8	1	1	1	1
		3											0						0	3
Total	20			20				18				30				25				
%	30	65	5	15	10	30	45	22	50	22	5	10	33	23	6,	26	3,	3,	40	50
								,2		,2	55		,3	,33	66	,6	85	85		
								2		2			3		6					

**Source :** Tableau élaboré par nous même selon le questionnaire d'enquête sur le financement de l'entrepreneuriat féminin par l'ANGEM.

Après avoir analyser les données obtenues d'un questionnaire d'enquête réalisée par nous même on a abouté aux résultats suivants : Pour la première partie de ce questionnaire ( le profil entrepreneurial) on remarque que au niveau de l'état matrimoniale la plupart des femmes qui sollicitent un crédit auprès de l'ANGEM sont généralement mariées avec un taux estimé à 65% en comparaisons des femmes célibataires à un taux de 30% et les femmes veuves avec un taux de 5%. En effet, pour le niveau d'âge également, on constate que l'âge de la plupart des femmes qui sollicitent l'aide de dispositif est compris entre 35 et plus à un taux de 45%,pour le niveau d'étude la moitié des femmes bénéficiaires de dispositif ANGEM ont un niveau moyen à un taux de 50% .

En outre, pour l'entourage professionnel des femmes, elles sont généralement inscrites dans un milieu professionnel (enseignant avec à un taux de 33,33%,ouvrier à un taux de 23,33%,fonctionnaire à un taux de 26,6%,chef d'entreprise à un taux de 10%et les profession libérales à un taux de 6,6%), enfin pour l'idée de créer l'entreprise on constate que la majorité des femmes créatrices de micro entreprise ont inspirées leurs idées de création à partir de leurs relations professionnelles avec un taux de 50% et des relations familiales ou personnelles au taux de 40%.

**Partie n°02 : La phase avant la création de l'entreprise**

**Tableau n°10 : La phase avant la création de l'entreprise**

phase avant la création	Expérience professionnelle		L'objectif de création				Domaine d'activité				Financement externe		Raison de sollicité l'ANGEM			
	oui	Non	Réaliser un profit	Indépendance	Crée de l'emploi	autres	agriculteur	artisanat	industrie	service	oui	non	D'éligibilité	D'accompagnement	autres	
1		X			X			X				X	X			
2	X		X	X	X					X		X	X	X		
3		X		X	X			X				X	X			
4	X				X			X			X			X		
5	X		X	X	X					X		X	X	X		
6		X	X		X			X				X	X	X		
7		X	X		X		X					X	X	X		
8		X		X	X			X				X	X			
9	X				X					X	X		X			
10	X		X	X	X			X				X	X	X		
11	X				X			X				X		X		
12	X				X			X				X	X			
13	X			X	X			X				X	X			
14		X		X	X			X				X	X	X		
15	X		X	X	X			X				X	X			
16	X		X		X				X			X	X			
17		X	X		X			X				X	X			
18	X		X	X				X				X	X			
19	X		X		X					X	X		X			
20	X		X	X	X			X				X	X			
<b>totaux</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	
<b>total</b>	<b>20</b>		<b>40</b>				<b>20</b>				<b>20</b>		<b>26</b>			
<b>%</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>27,5</b>	<b>25</b>	<b>47,5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>85</b>	<b>69,23</b>	<b>30,77</b>	<b>0</b>	

**Source :** Tableau élaboré par nous même selon le questionnaire d'enquête sur le financement de l'entrepreneuriat féminin par l'ANGEM.

Dans cette deuxième étape (la phase avant la création de l'entreprise), on constate que environ 65% des femmes ont une expérience professionnelle ce qui a aidées ces dernières à assurer un bon fonctionnement de leurs entreprises, par contre le reste (35%) exercent leurs activités sans avoir même une expérience. Le but visé par ces femmes est généralement, constitué dans la création de l'emploi (environ 47,5%), mais aussi pour réaliser des profits (27,5%) et améliorer leur situation financière (25%). Le domaine d'exercer leurs activités est prioritairement réaliser dans le secteur artisanal (70%) avec une minorité en secteur service (15%) en agriculture et en industrie (5%). En matière de financement externe la plupart des femmes (85%) n'ont pas eu recours à ce type de financement à cause des conditions proposées par leurs banquiers en matière de fonds propres, de taux d'intérêt, de garanties, etc. donc ces dernières ont préférées de recourir au dispositif ANGEM en raison des conditions d'éligibilités (69,23%) et pour des conditions d'accompagnement (30,77%).

**Partie n°03** : La phase après la création d'entreprise

**Tableau n°11** : La phase après la création d'entreprise

Phase après la création	Satisfaction en matière de financement à l'aide de l'ANGEM		la vente de produit sur le marché		La réalisation d'extension sur l'activité choisie		Besoin de formation spécialisé		Des mesures spécifiques en faveur des femmes entrepreneures	
	oui	Non	Oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
1		X	X		X		X		X	
2	X			X	X		X		X	
3	X		X		X		X		X	
4	X		X		X		X		X	
5	X		X		X		X		X	
6	X		X		X		X		X	
7	X		X		X		X		X	
8		X	X		X		X		X	
9	X		X		X		X		X	
10	X		X		X		X		X	
11	X		X		X		X		X	
12	X			X	X		X		X	
13	X			X	X		X		X	
14	X			X		X	X		X	
15	X		X		X		X		X	
16		X	X		X		X		X	
17	X		X		X		X		X	
18		X	X		X		X		X	

19	X		X		X		X		X	
20	X			X	X		X		X	
Totaux	16	4	15	5	19	1	20	0	20	0
Total	20		20		20		20		20	
%	80%	20%	75%	25%	95%	5%	100%	0%	100%	0%

**Source :** Tableau élaboré par nous même selon le questionnaire d'enquête sur le financement de l'entrepreneuriat féminin par l'ANGEM.

Pour cette dernière étape (la phase après la création d'entreprise), on remarque que la majorité des femmes créatrices d'entreprises ont comblé leurs insuffisances en matière de financement se qui présente 80% en total de réponse « oui ». Pour la plupart des femmes (75%) de leurs produits se vend facilement sur le marché ainsi qu'elles ont réalisé des extensions de leurs activités exercées (95%) tandis que le reste (25%) rencontre des obstacles pour vendre leur produit sur le marché. En dernier, les femmes créatrices de micro entreprise ont totalement (100%) besoin d'une formation supplémentaire (en comptabilité, en marketing, etc.) pour bien gérer leurs entreprises et de réaliser des extensions importantes dans leur domaine d'activité. Ainsi que des mesures en faveur d'eux pour avoir une place assimilée à celle de leur homologue masculin.

D'après le questionnaire adressé aux différentes femmes initiatives à la création des entreprises, on arrive à conclure que ces dernières rencontrent certains manques que se soit par rapport à leur niveau d'étude, soit par rapport au milieu familial qui subisse une insuffisance professionnel ou d'apprentissage dans les expériences professionnelles et surtout en matière de recourir au financement externe qui marque le frein essentiel pour ces initiatives.

Pour définir les principales obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures, on a profité l'occasion d'introduire une question dans le questionnaire distribué (quels les principaux obstacles rencontrés lors de la création de votre entreprises). A cet effet, à partir des réponses qu'on a eues auprès de ces femmes on a arrivé à indiquer les différents obstacles suivants :

- Conciliation vie familiale, vie professionnelle : toutes les femmes entrepreneures interviewées déclarent que le travail au sein d'une entreprise est dur à cause du temps consacré aux différentes occupations qu'elles rencontrent en matière de tâches domestiques ;

- Charges professionnelles et fiscales : toutes les femmes entrepreneures interviewées, déclarent que parmi les grands problèmes auxquels elles sont confrontées, ce sont ceux liés aux charges professionnelles et fiscales ;
- Environnement à risque : les femmes entrepreneures interviewées considèrent qu'elles exercent leurs activités dans un environnement hostile ;
- L'accès difficile au marché : le marché des appels d'offres est insuffisamment structuré ;
- Difficultés liées à la gestion de leurs entreprises : une perception des difficultés de gestion de l'entreprise plutôt apparente dans la plupart des entreprises visitées ;
- Valeurs socioculturelle : certaines femmes subissent des contraintes liées à la mentalité de la société ;
- Difficultés pour accéder aux crédits : cet obstacle est constaté d'après certaines conditions : trop de documents à fournir, trop de garanties à donner dans les délais de traitement des dossiers de crédits, taux d'intérêt élevés, etc. ;
- Difficultés liées au statut de la femme comme chef d'entreprise : difficulté de sortir le soir pour les dîner d'affaires, pour rencontrer des responsables et de visiter des salons, des foires d'exposition.

### **Conclusion**

Depuis les années 90, l'Algérie se trouve en situation de crise économique qui se traduit par l'incapacité de créer de l'emploi, licenciement des ouvriers et une chute brutale de croissance économique. Ces données alarmantes ont poussés les pouvoirs publics à mettre en place un certain nombre de dispositifs pour encourager les micro-entrepreneurs et particulièrement les jeunes femmes (d'après les statistiques de l'ANGEM) de progresser leurs projets de création de micro-entreprise génératrice de croissance et d'emploi.

En terme de création et de promotion de l'entrepreneuriat, la micro-finance a permis aux pauvres de développer des petits projets de métiers, qui ont permis l'amélioration des conditions de vie les plus diminuées. Elle constitue un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres et en particulier aux femmes de devenir des agents économiques.

Les analyses qui ont été faites à partir d'un bilan cumulé arrêté en décembre 2014 de dispositif ANGEM au niveau national ont montré que le micro-crédit a réalisé un essor vertigineux en matière de financement de genre féminin dans leurs différentes activités exercées (agriculture, artisanat, service, etc.).

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

L'entrepreneur est le personnage central de développement économique, il défie le risque d'incertitude et exploite ces idées pour bénéficier aux mécanismes des opportunités qui se présentent. Sa réussite dépend, en premier lieu, de sa capacité à créer de nouvelles idées. En second lieu, de les réaliser sous formes de projets d'entreprise. La capacité de l'entrepreneur dépend, premièrement, de sa volonté de création car « être un entrepreneur n'est pas donnée à tous »<sup>1</sup>, en suite de sa personnalité qui dépend de ses ambitions, motivations, formations, compétences, caractéristiques psychologique et enfin de son environnement socioculturel. En effet, l'entrepreneur est un agent économique caractérisé par sa fonction d'innovation où il contribue par son acte de création d'entreprise à offrir de l'emploi et à créer de la richesse.

La contribution des femmes à l'activité et à l'emploi c'est accrue au file de temps. Les entreprises créées par les femmes représentent une part importante dans le monde des affaires, elles jouent un rôle de premier plan dans les secteurs traditionnellement occupés par des femmes, mais également dans ceux où la participation est plus récente.

D'après notre enquête effectuée sur un échantillon de 20 femmes qui résident dans les différentes régions de la wilaya de Tizi-Ouzou, on arrive à comprendre comment ces femmes réagissent aux différents freins rencontrés dans la création de leur micro activité et à saisir les principaux facteurs qui entravent la réalisation de leurs projets qui sont les suivants : environnement hostile à la création, les lacunes en matière d'information, manque de formation professionnelle, les charges salariales et fiscales,...et surtout l'accès au financement qui présente une inquiétude pour ces dernières. Parce que, non seulement, leur apport personnel est insuffisant, mais aussi, elles essayent de recourir au financement bancaire où elles ne possèdent pas de garanties suffisantes. Donc, ces dernières trouvent que l'accompagnement et le financement des dispositifs mises en place par les pouvoirs publics une source importante pour répondre à leurs besoins de financement. Ces résultats nous amène à confirmer nos hypothèses supposés au début de notre travail.

En effet, malgré les obstacles que rencontrés par ces femmes dans la création de leurs entreprises, ces dernières ne cessent pas de réaliser des extensions dans le domaine de leur création. On a déduit après l'interprétation des tableaux recueillis auprès de l'ANGEM de

---

<sup>11</sup> UZUNIDIS.D « l'entrepreneur », édition Economica, paris, p 34.

Tizi-Ouzou relatifs aux crédits octroyés par secteur d'activité, par niveau d'instruction et par tranche d'âge que la participation de genre féminin à la création d'entreprise se développe d'une façon remarquable dans certains domaines (artisanat et TPE) par rapport aux hommes.

Enfin, pour mettre en œuvre la culture entrepreneuriale chez les femmes, les dispositifs publics et les différents intervenants (les dispositifs qui relèvent de secteur privé non lucratif, SEVE créée en juin 1993, AFCAR créée en 1998 et AME créée en 03 septembre 2009)<sup>2</sup> doivent apporter un soutien aux femmes en offrant un cadre favorable à la création, mais plus précisément de prendre en charge les difficultés spécifiques aux femmes surtout en matière de financement et en apportant des solutions à une large insertion dans le monde de l'entreprise. A cet effet, nous avons amené à proposer quelques perspectives relatives aux Stratégies d'Organisation et d'Accompagnement et de financement des PME en Algérie, à savoir:

- Insérer les institutions de microfinance dans notre société puisque le système bancaire algérien ne répond pas aux exigences de la population pauvre ;
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat, effacer l'image d'un entrepreneuriat Algérien de survie en encourageant l'innovation et en mettant en lumière la détection des opportunités d'affaires ;
- Créer des structures entrepreneuriales, telles que les maisons d'entrepreneuriat, les centres de carrières et faire devenir nos universités entrepreneuriales en offrant des formations en entrepreneuriat et aussi des formations aux entrepreneurs en difficultés ;
- Mettre en œuvre l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les collèges et dans les universités pour insérer le monde d'entreprise dans ces établissements ;
- Offrir un réseau d'accès facile à l'information au niveau des structures d'accompagnement, ainsi que de sensibiliser le genre féminin aux autres activités telles que la pêche et le BTP (d'après notre analyse dans le chapitre 03).

---

<sup>2</sup> *Courrier d'Algérie*, op cit.

# Références Bibliographiques

## Ouvrages

- BOUTILLER. S, « l'entrepreneur dans la théorie économique », édition problèmes économiques, Paris, 1996.
- DRUCKER P, « Les entrepreneurs ». Hachette, Paris, 1985.
- FAYOLL A, « entreprendre : Approche à entreprendre ».édition : DOUND, 2011.
- FOUNNIER. I, « l'Algérie passe du micro-crédit à la microfinance pérenne »,2003.
- GILLET A, « l'entrepreneuriat des femmes en Algérie dynamiques économiques et sociales motivations et trajectoires socioprofessionnels », édition L'Harmattan, paris, 2003.
- JANSSEN F, Entreprendre : « une introduction à l'entrepreneuriat », édition Boeck, Paris, avril 2009.
- HERNANDEZ E.M, « l'entrepreneuriat : Approche théorique ». 2001.
- GUERIN I, « la microfinance en Asie » édition KARTALA, paris.1998.
- KOUNTA S.A, « caractéristiques d'entrepreneurship féminin en mali », 1997.
- LATOUCHE C, « observatoire de l'entrepreneuriat féminine », Paris, 2006.
- MARCHESNAY. M, « l'entrepreneuriat », édition gestion, Paris, 1995.
- PATUREL R, « Dynamiques entrepreneuriales et développement », collection mouvement économiques et sociaux, paris, 2007.
- SERVON. J, « le microcrédit et la nouvelle vague de développement économique local aux Etats-Unis », édition l'Harmattan, paris, 1996.
- UZUNIDIS.D, « l'entrepreneur », édition Economca, paris, 1995.
- VERSTREATE. T. : « Histoire d entreprendre : les réalités de l entrepreneuriat », paris, 2000.

## Revue.

- Chamberlin Starcher Diane, « femmes entrepreneures : Catalyseurs de transformation », publication de l'association EBBF (the Européen Baha Business Form).
- Courrier d'Algérie « dossier économique », décembre 2014.

- « Etude des besoins des entrepreneuses propriétaires micro entreprises privées ou travailleuses autonome de la ville de Longueuil », collège condition féminine CLD Longueuil, société conseil BPS, janvier 2014.
- MENGUELTI.R, « Dispositif de gestion de micro crédit en Algérie état des lieux », Tizi-Ouzou 2015.
- Rennaud R C, « pour une approche générée de l'entrepreneuriat », Académie de l'entrepreneuriat, février 2006, réseau de recherche Genre et entrepreneuriat.
- Robinson M, « Adressing Some Key Question on Finance and Poverty Journal of International Development, 08 may 1996
- Guide pour l'institutionnalisation de l'approche genre : le genre f référence aux caractéristiques sociales des hommes et des femmes dans une société. Ces caractéristiques sont très variables et change selon le contexte historique et culturel ; elles façonnent l'identité social d'un individu et d déterminent son rôle et sa place dans la société, financé par le PNUD, Gender Thématic Trust Fund (GTTF), « l'institutionnalisation de l'approche genre dans les politiques et programmes du bureau du PNUD en Algérie (la date n'a pas été mentionné).
- GUECHITOULI M et GUECHITOULI W, « l'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelle réalité ? », IPAG Business School, paris, 2014.

### **Thèses et Mémoires**

- AIT SIDHOUM H « ouverture économique et dynamique entrepreneurial : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprise dans la wilaya de Bejaia », UMMTO, 12 mai 2011.
- BOUGHANEM F « l'entrepreneuriat féminin et son accompagnement : cas de l'accompagnement par L'ANSEJ des femmes entrepreneurs de la wilaya de Tizi-Ouzou », UMMTO, 18 mars 2008.
- BOUKROUS Dj, « Les circuits de financement des PME en Algérie : Etude d'un crédit bancaire » Mémoire de Magister en sciences économiques, Université d'Oran, juin 2008.
- BRUYAT C, « création d entreprise : contribution épistémologique et modélisation » .thèse de doctorat en science de gestion.1993.
- DIF A, « l'entrepreneuriat féminin : cas de la wilaya d'Oran, 2010.
- FIRLAS M, « impact des politiques d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes : cas de l'ANSEJ de Tizi-Ouzou », UMMTO, juin 2012.

- LOUGGAR R, « impact de micro crédit sur le développement économique : cas de l'ANGEM de Tizi-Ouzou », UMMTO, 2011.

### **Autres documents**

- Actes des assises nationales de la PME, rapport de ministère du petit moyen entrepris et de l'artisanat, Alger 2004.
- BEHIDJ K, entrepreneuriat féminin comme facteur de réduction d'inégalité des Genres en Algérie : Enjeux et perspectives, colloque international sur l'émergence des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat en Algérie : opportunités, contraintes et perspectives, Hôtel Hilan, Alger le 31/03/2008.
- BELLAL M, « l'économie solidaire : enjeux et perspectives », communication sur la micro entreprise : le processus de mise en ouvre de dispositif et de développement du concept, Alger.
- BENBAYER H, « le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique », université d'Oran.
- BERREZIGA A, colloque national sur : « les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, communication de la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériens, Université MERBAH Kasdi Ouargla.
- BOUKHARI M, (2009), Rôle de l'État vis-à-vis des TPE/PME dans un pays nouvellement adhérent à l'économie de marché : cas de l'Algérie, « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11ème Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada.
- Dictionnaire « lexique d'économie » 10 ème édition DALLOZ, 2008.
- Document : prêts sans intérêts, « pour réaliser vos projet de micro activité ou l'acquisition de matière première » octroyés par l'ANGEM
- Hammouda N, Lassassi M, "Essai sur le Potentiel Entrepreneurial en Algérie". In 14<sup>ème</sup> conférence sur les Institutions et le Développement Economique, 28-30 Décembre 2007, Caire, Egypte.
- OCDE et la commission de la communié européen, «l'irrésistible montée des femmes entrepreneurs », dans innovation et emploi, n° 14, décembre 1993.
- Réunion conjointe avec le Ministère des Affaires Générale et de la Gouvernance du Royaume du Maroc, « Promouvoir l'esprit d'entreprise : améliorer l'accès des femmes

aux services de soutien à l'entreprise et au financement », Hôtel Sofitel, Jardin des Roses,  
Rabat, Royaume du Maroc, 02 décembre 2013.

### **Sites Internet**

- [WWW.angem.dz](http://WWW.angem.dz)
- [www.planetfinance.org](http://www.planetfinance.org)
- [www.worldbank.org/mena](http://www.worldbank.org/mena).

# Table des matières

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Sommaire**

**La liste des abréviations**

**Introduction générale .....07**

**Chapitre 01 : Aperçu théorique sur l'entrepreneuriat .....11**

Introduction..... 12

Section 01 : Une vue d'ensemble sur l'entrepreneur ..... 12

1. Historique ..... 13

2. Les grandes écoles de pensée ..... 14

2.1.L'entrepreneur ..... 15

2.2.Les ressources à mobiliser ..... 15

2.3.La création de valeur ..... 15

2.4.L'opportunité ..... 16

2.5.Innovation ..... 16

3. L'esprit d'entreprise..... 17

4. Création d'entreprise ..... 18

**Section 02 : l'entrepreneuriat féminin et les différentes motivations à entreprendre ... 21**

1. La femme comme entrepreneur.....21

1.1. Caractères d'une entreprise dirigée par une femme .....23

1.2. Les motivations des femmes entrepreneurs .....24

2. Les problèmes et les barrières rencontrés par les entrepreneurs .....25

2.1. L'environnement socioculturel .....26

2.2. Le contexte familial .....26

2.3. Le niveau d'éducation..... 26

2.4. L'expérience ou le milieu professionnel .....26

2.5. D'autres facteurs .....27

3. L'impact économique des entrepreneures .....27

Conclusion .....	28
<b>Chapitre 02 : les différentes sources de financement destinées aux jeunes créateurs d'entreprises en Algérie.....</b>	<b>29</b>
Introduction.....	30
Section 01 : La part de l'entrepreneuriat en Algérie et les différents modes de financement.....	30
1. Le contexte et dynamiques entrepreneuriales en Algérie.....	31
2. Le financement des jeunes entreprises .....	32
2.1.L'autofinancement .....	33
2.2.L'endettement bancaire .....	33
2.3.L'ouverture du capital .....	34
3. Les déterminants des sources de financement de la PME en Algérie.....	35
<b>Section 02 : les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise .....</b>	<b>36</b>
1. La Caisse National d'Assurance Chômage (CNAC).....	36
1.1. Le contenu du dispositif CNAC.....	38
1.2. La structure du montage financier .....	39
2. Le dispositif micro entreprise de l'ANSEJ : l'Agence National de Soutient à l'Emploi des Jeunes .....	39
2.1.Les caractéristiques de l'ANSEJ .....	40
2.2.Les missions du dispositif ANSEJ .....	41
2.3.Les conditions d'éligibilité du dispositif ANSEJ.....	42
2.4.Formes et structures de financement .....	43
2.5.La durée de remboursement du crédit bancaire .....	43
2.6.Les avantages fiscaux accordés.....	43
3. le dispositif ANGEM (Agence National de Gestion du Micro Crédit) .....	44
3.1. Aperçu historique .....	44
3.2.Organisation et objectif .....	44
3.3.Les missions de l'ANGEM.....	45
3.4.Les conditions d'éligibilité au micro crédit .....	46
3.5.Les formes de financements accordés par l'ANGEM.....	46

3.5.1. financement triangulaire .....	46
3.5.2. Achat de matière première (prêt non rémunéré) .....	48
Conclusion .....	48

**Chapitre 03 : Le rôle de l'ANGEM dans le financement de l'entrepreneuriat féminin au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou .....**

Introduction .....	50
Section 01 : La place de la microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin	50
1. La notion de la microfinance .....	50
1.1. Définition .....	50
1.2. Les acteurs de microfinance .....	51
1.2.1. Des institutions (IMF) aux multiples formes .....	51
1.2.2. Des banques commerciales .....	51
1.2.3. Des véhicules d'investissement en microfinance .....	51
1.2.3.1. Des gouvernements et collectivités locales .....	51
1.2.3.2. Des compagnies d'assurances .....	51
1.3. Définition du micro crédit .....	52
2. Aides et avantages accordés aux bénéficiaires de micro-crédit .....	52
3. L'évaluation de micro-crédit au niveau de l'ANGEM .....	53
4. L'arrêté de bilan 2014 au niveau national sur le micro-crédit .....	54
Section 02 : l'état de l'entrepreneuriat féminin en Algérie .....	54
1. Présentation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie .....	54
2. l'entrepreneuriat féminin à travers le dispositif ANGEM .....	56
Section 03 : analyse des résultats d'une enquête réalisée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	63
Conclusion .....	69
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>70</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>73</b>

<b>Table des matières .....</b>	<b>77</b>
<b>La liste des tableaux et des schémas.....</b>	<b>81</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>84</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>100</b>

# **Listes des tableaux et schémas**

## Liste des tableaux

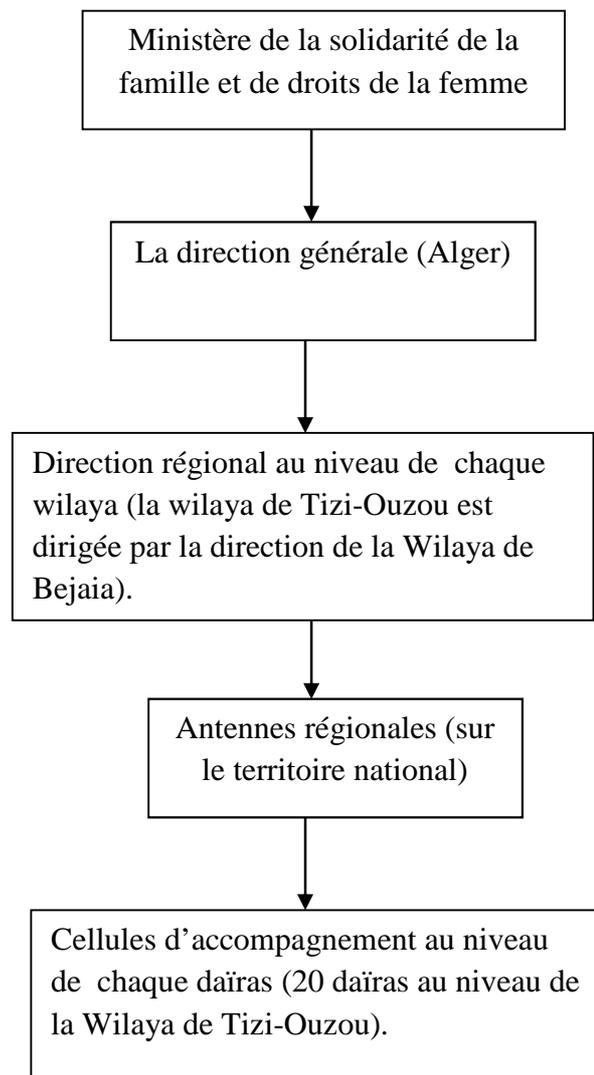
<b>Tableau n°01</b> : Provenance des entrepreneurs en Algérie .....	32
<b>Tableau n° 02</b> : Répartition des crédits octroyés selon le sexe .....	56
<b>Tableau n°03</b> : La répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 40 000 DA .....	57
<b>Tableau n°04</b> : La répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 100 000 DA.....	58
<b>Tableau n°05</b> : le crédit octroyé pour l'activité pêche selon le sexe.....	59
<b>Tableau n°06</b> : La répartition de crédits octroyés selon le sexe en fonction de secteur d'activité pour un PNR de 1 000 000 DA.....	60
<b>Tableau n° 07</b> : financement par niveau d'instruction .....	61
<b>Tableau n° 08</b> : financement par tranche d'âge .....	62
<b>Tableau n°09</b> : le profil de l'entrepreneur .....	64
<b>Tableau n°10</b> : la phase avant la création de l'entreprise.....	66
<b>Tableau n°11</b> : la phase après la création d'entreprise .....	67

## Liste des schémas

<b>Schéma n° 01</b> : Modèle de création d'entreprise.....	20
<b>Schéma n° 02</b> : Structure hiérarchisée du financement.....	35
<b>Schéma n° 03</b> : Financement triangulaire.....	37
<b>Schéma n°04</b> : Répartition des crédits octroyés selon le sexe .....	57
<b>Schéma n° 05</b> : Répartition des crédits octroyés selon le sexe et secteur d'activité pour un PNR de 40 000 DA.....	58
<b>Schéma n° 06</b> : Répartition des crédits octroyés selon le sexe et secteur d'activité pour un PNR de 100 000 DA.....	59
<b>Schéma n° 07</b> : Crédits octroyés pour l'activité pêche selon le sexe.....	60
<b>Schéma n° 08</b> : Crédits octroyés selon le sexe et secteur d'activité pour un PNR de 1000 000 DA.....	61
<b>Schéma n° 09</b> : Financement par niveau d'instruction.....	62
<b>Schéma n° 10</b> : Financement par tranche d'âge.....	63

# Annexes

**Annexe n° 01:** L'organisation de l'ANGEM (antenne de la wilaya de Tizi-Ouzou)



**Source :** Entretien avec le personnel de l'ANGEM 2015.

## Annexes n° 02 : Questionnaire d'enquête

### « Financement de l'entrepreneuriat féminin par l'ANGEM »

Dans le cadre de la préparation de mémoire de fin d'étude en master Monnaie, Finance et Banque, Nous souhaitons réaliser une enquête pour recueillir des informations nécessaires à l'élaboration de ce mémoire. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

#### Lieu de résidence :

**Daïra de résidence**

**Commune de résidence**

#### I. Profil de l'entrepreneur :

**1. Etat matrimonial :** Célibataire :

Mariée :

Veuve :

**2. Age :** [19-25[

[25-30[

[30-35[

[35 et plus [

**3. Niveau d'étude :** Primaire

Moyen

Secondaire

Universitaire

**4. Quel sont les fonctions des membres de votre famille les plus repondues ?**

- |                     |                      |                       |                      |
|---------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| - Chef d'entreprise | <input type="text"/> | - Profession libérale | <input type="text"/> |
| - Enseignant        | <input type="text"/> | - Fonctionnaire       | <input type="text"/> |
| - Ouvrier           | <input type="text"/> | - Autres              | <input type="text"/> |

**5. Comment est-elle venue l'idée de créer votre entreprise**

- |                                       |                      |
|---------------------------------------|----------------------|
| - D'un projet similaire               | <input type="text"/> |
| - Conseil d'un bureau d'études        | <input type="text"/> |
| - Relation professionnelles           | <input type="text"/> |
| - Relation familiales et personnelles | <input type="text"/> |

**II. La phase avant la création de l'entreprise**

**1. Avez-vous une experience professionnelle avant la création de votre entreprise ?**

Oui  Non

Si oui, dans quel domaine?

**2. Quel est l'objectif visé par la création de votre entreprise ?**

- |   |                      |
|---|----------------------|
| - Pour réaliser un profit                         | <input type="text"/> |
| - Pour avoir une certaine indépendance financière | <input type="text"/> |
| -Pour créer de l'emploi                           | <input type="text"/> |
| - Autres, précisez                                | <input type="text"/> |

**3. Dans quel domaine souhaitez vous exercer votre activité ?**

- Agriculture
- Artisanat
- Industrie
- Service

**4. Pour créer votre entreprise, Avez-vous eu recours à un finacement externe ?**

Oui  Non

Si oui, parmi les trois ci-dessous, laquelle avez-vous choisi ?

- Financement bancaire à long terme (crédit d'investissement...)
- Financement bancaire à court terme (crédit d'exploitation...)
- Financement d'extension par l'aide d'une structure d'accompagnement

Dans ce cas, quels types de garanties avez-vous donné ?

- Garanties personnelles
- Caution du conjoint
- Caution des parents
- Caution des amis
- Fonds de garanties public
- Autres

**5. Pourquoi vous avez sollicité le dispositif ANGEM ?**

- Pour des raisons d'éligibilités
- Pour des raisons d'accompagnements
- Autres

### III. La phase après la création de l'entreprise

#### 1. Etes-vous satisfaite par l'aide de l' ANGEM en matière de financement ?

Oui  Non

Si oui, lequel de ces deux financement était choisi ?

- Financement triangulaire ( création d'un Projet)
- Achat de matière première

#### 2. Est-ce que votre produit se vend facilement sur le marché ?

Oui  Non

#### 3. Est-ce que le financement obtenu lors de la création de votre entreprise vous a incité à faire des extensions d'activité choisie ?

Oui  Non

#### 4. Quels sont les principaux obstacles rencontrés lors de la création de votre entreprise ?

Principaux obstacles d'ordre :

##### a. Familial et social

- Manque de soutien de l'entourage
- Conciliation vie familiale et vie professionnelle

##### a. Administratif

- Permis d'exploitation
- Charges salariales
- Taxes

##### b. Financier et Commercial

- Manque de ressources internes
- Accès au crédit bancaire
- Délai de paiement des clients
- Délai de paiement des fournisseurs

- Forte concurrence
- Manque de sensibilisation commerciale (foires, expositions, salon,..)
- Conflit avec d'autres investisseurs

**5. A l'heure actuelle, aviez-vous besoin de formation spécialisée ?**

Oui  Non

si oui, dans quel domaine souhaitez-vous faire cette formation ?

- Gestion financière, comptabilité,...etc
- Gestion commerciale (marketing, distribution,...etc)
- Organisation et management
- Autres

**6. Pensez-vous qu'il est utile de mettre en place des mesures spécifiques en faveur des femmes entrepreneurs ?**

Oui  Non

Si oui, comment jugez-vous la pertinence des mesures suivantes pour encourager l'entrepreneuriat féminin ?

Mesures spécifiques	Impertinent	Peu pertinente	Pertinente	Très pertinente
Les fonds de garanties ou de participation dédiés aux femmes entrepreneur				
Les services d'aides et accompagnement spécifiques aux femmes				
Augmenter la représentativité des femmes au sein des réseaux				
Institutions financières qui offrent des services destinés aux femmes				

## **Annexe n°03 : les entretiens réalisés avec les femmes créatrices d'entreprises durant le mois de juin et juillet 2015.**

### **Entretien n° 01**

**Lynda**, jeune femme entrepreneure âgée de 35 ans dans le cadre de dispositif ANGEM en secteur service (artisanal). Son projet consiste de mettre en place une école de formation pour la haute couture. Elle a géré une école de formation pendant 10 ans, elle avait 02 employées. Actuellement elle a optée pour la production et la commercialisation des vêtements. Pendant sa formation, Lynda a eu l'idée de créer son propre école en 2011.

Après l'obtention de son premier diplôme en haute couture « prêt à porter », elle a été chargé au niveau de centre de CFPA de Azazga «...j'ai aidé mon professeur dans l'élaboration des modèles de style de vêtements... pendant ma formation j'ai chargé de former 31 stagiaires... » Dit-elle.

En 2013, Lynda a déposé son dossier au niveau de l'ANGEM, après une année, Lynda a eu son attestation d'éligibilité. En cette période elle a décidé de s'associer avec une jeune femme mariée qui lui propose le locale en contrepartie de cette association. « ... J'ai eu une bonne réputation... Une jeune femme m'a proposé un local pour s'associer avec elle ...son mari était chômeur, on était deux femmes associées mais la majorité des charge étaient sur mon compte... » Dit-elle.

Dans cette période le plus grand obstacle était celui de financement bancaire « il fallait s'adresser à toute les banque...mon projet à été financé par la BDL qui a accepté de m'octroyer le crédit... j'ai défendu mon projet jusqu'au bout, j'ai été convaincue de la réussite de mon projet... » Dit-elle.

### **Entretien n° 02**

M<sup>elle</sup> Amel, jeunes femme porteuse de projet, âgée de 26 ans, dans le cadre d'une micro entreprise ANGEM. Elle a travaillé dans le secteur des services. Son projet était celui d'un cyber café. Amel choisit son projet sur la base d'une idée proposée par un cousin. «... au début je n'avais pas l'intention de créer ce cyber café... j'ai voulu entretenir un projet pas un cyber café car mes clients n'étaient que les jeunes de mon quartier » dit-elle. Elle exprime sa résistance à son cousin, mais ce dernier l'assurera la rentabilité de projet puisque elle allait le faire dans son propre locale «...le locale était le garage de notre maison » dit-elle.

Après trois mois de raisonnement et d'influence familiale, Amel décida de se présenter à l'ANGEM avec l'idée de créer un cyber café. En 2011 elle a l'attestation d'éligibilité. Elle a eu la chance d'obtenir le prêt bancaire suite à l'intervention de son cousin en 2012. Son projet voyait le jour « ... je n'ai pas eu de problème ni dans la constitution de dossier ni dans l'octroi de prêt bancaire... mon cousin à tout préparé à ma place » dit-elle.

Amel est devenue propriétaire d'un cyber café, elle a rencontré certains problèmes en ce qui concerne la rentabilité de son projet « ... j'ai vu dans un quartier populaire ce qui apparaît au début un avantage pour mon projet, mais avec le temps c'est toute à fait le contraire car l'écart constitue entre le nombre de clients et les recettes était énorme » Exprime-t-elle en regret.

Amel a signalé à ces parents ce problème mais son cousin a trouvé des excuses. Après deux ans qui suivent la première année de la création d'un cyber café « ... j'ai décidé de cesser cette activité, j'ai remboursé tout les prêts (banque et ANGEM) et de radier totalement mon registre de commerce... » Dit-elle.

### **Entretien n° 03 :**

Karima, jeune femme mariée, âgé de 30 ans porteuse de projet dans le cadre de dispositif ANGEM en secteur service (artisanal). Son parcours a débuté par la formation au CFPA de Azazga pendant deux ans. Elle a eu dès le début de sa formation l'intention de se lancer dans son projet de micro entreprise. Après l'obtention de son diplôme « coiffure dames », elle a travaillé comme apprenti pour une durée de trois mois n'ayant reçue aucun salaire, elle a décidé de changer de travail. Elle a resté une année au chômage, durant cette année elle a eu l'idée d'aller déposer son dossiers auprès de l'ANGEM, une fois, elle est arrivée au niveau de l'antenne, elle a aperçu que pour créer son projet il a fallu un minimum d'apport personnel, alors elle a décidé de collecter un fond en fusant appel à ces parents et à ces amis. Malgré l'aide proposé, elle n'a pas arrivé à collecter le fond personnel, elle a travaillé encore une période d'une année dans un atelier de cosmétique pour avoir collecté son apport personnel.

M<sup>me</sup> Karima n'avait pas le problème de local, c'est grâce à l'aide de son mari qui lui a consacré un local au sein de leur maison ou elle a crée son propre salon « ...il ne faut pas négliger le rôle de soutien morale pour une femme,... mon mari n'était pas contre ce projet...

il était tout a fait content que mon projet puisse réussir et que j'aie participer aux dépenses familiales » dit-elle.

En 2011, Karima a déposé son dossier auprès de l'ANGEM, après six mois elle a eu son attestation d'éligibilité, en 2012 son dossier fût accepter par le comité de CLEF « ...le plus grand obstacle était celui de l'octroi de prêt bancaire ... j'ai convaincu les membres du comité CLEF et la banque. Enfin, ils ont accepté de financer mon projet... la banque qui a financer mon projet c'était la BEA... » Dit-elle.

**Annexe n° 04: Réception de dépôt de dossier.**

Annexe n°:

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE  
AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT

Coordination de .....

Cellule d'accompagnement de .....

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER

N° : .....

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Date de dépôt du dossier : .....

Activité projetée : .....

Visa et Cachet  
de l'accompagnateur

**Annexe n° 05 : Notification des aides accordées PNR Matières Premières.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE  
AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT

Coordination de la wilaya de .....

N° : ...../N.A/Code\_Wilaya/Année

**NOTIFICATION DES AIDES ACCORDEES**  
**PNR Matières Premières**

Nom	: .....
Prénom	: .....
Identifiant	: .....

Suite à la décision d'éligibilité N° : ..... du ....., nous vous informons que vous bénéficiez, à partir du Fonds National de Soutien au Micro Crédits des aides suivantes :

- L'assistance technique, le conseil, l'accompagnement et le suivi apportés par l'ANGEM à titre gracieux ;
- D'un Prêt Non Rémunéré équivalent à ..... DA pour une durée de ..... mois, avec une période de différé de ..... mois ;

Fait à ..... le .....

Le Coordinateur

Annexe n° 06 : Attestation d'éligibilité PNR- Matières Premières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE  
AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT

Coordination de la wilaya de .....

...../D.E/Code\_Wilaya/Année

ATTESTATION D'ELIGIBILITE  
PNR – Matières Premières

Nom	:	.....
Prénom	:	.....
Identifiant	:	.....

Etude de votre demande de Micro Crédit relative à votre projet portant : (désigner  
activité).....

La commission d'éligibilité en date du .....

permis de donner un avis **favorable**.

Structure de votre financement se répartit comme suit :

- Apport personnel (10%) : .....
- PNR (90%) : .....
- Soit un total de : .....

Cette attestation d'éligibilité vous est délivrée pour faire valoir ce que de droit

.....

.....

Le Coordinateur

**Annexe n° 07 : Notification de Rejet.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE  
AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT

Coordination de la wilaya de .....

N° : ...../N.R./Code\_Wilaya/Année

**NOTIFICATION DE REJET**

Nom	: .....
Prénom	: .....
Identifiant	: .....

Suite à la réunion de la commission d'éligibilité en date du ..... nous avons le regret de vous informer que la commission a émis un avis défavorable à votre demande, et ce pour les motifs suivants :

.....  
.....  
.....

Toutefois, vous pouvez reconsidérer les paramètres de votre demande à l'effet de l'introduire une deuxième fois au niveau de la cellule d'accompagnement de votre daira

Fait à ..... le .....

Le Coordinateur

**Annexe n° 08 : Engagement**

**ENGAGEMENT**

Je, soussigné, m'engage par la présente à rembourser à l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit le montant du Prêt Non Rémunéré accordé dans le cadre du dispositif du Micro Crédit est qui sera de l'ordre de (en chiffres et en lettres)

.....  
.....

Fait à ....., le .....

Nom & Prénom

Signature

Annexe n° 6

B  
Il est recommandé de légaliser ce document par les services de l'APC.

Annexe n° 09: Attestation d'éligibilité projet.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE  
AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO CREDIT

Coordination de la wilaya de .....

N° ...../D.E/Code\_Wilaya/Année

ATTESTATION D'ELIGIBILITE  
Projet

Nom	: .....
Prénom	: .....
Identifiant	: .....

L'étude de votre demande de Micro Crédit relative à votre projet portant : (désigner l'activité) .....

par la commission d'éligibilité en date du .....

est permis de donner un avis favorable.

La structure de votre financement se répartit comme suit :

- Apport personnel (3 ou 5 %) : .....
- PNR (25 ou 27 %) : .....
- Crédit bancaire : .....
- Soit un total de : .....
  
- Bonification du taux d'intérêt bancaire ( ... %) : .....

Cette attestation d'éligibilité vous est délivrée pour faire valoir ce que de droit

Fait à ..... le .....

Le Coordinateur

Annexe n° 7

## **Résumé :**

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour la résorption du chômage, il est considéré comme source potentielle de création et de sauvegarde de l'emploi où entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour ses membres de famille.

Actuellement, l'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans le monde entier notamment en Algérie devient un phénomène qui amène les académiciens mais également les praticiens à s'intéresser aux femmes en tant qu'agent économique. Certains d'entre eux ont conclu que pour étudier ce phénomène, il faut le placer dans son contexte d'origine, en d'autre terme, étudier la place de la femme entrepreneure dans le contexte socioculturel de son pays.

Les résultats de notre recherche montrent que les femmes créatrices de micro activité en Algérie rencontrent certaines difficultés qui les empêchent de bien mener leurs projets à terme, mais rien n'empêche certains d'entre-elles à atteindre leurs objectifs de devenir entrepreneures autonomes.

**Mots clés :** entrepreneur, L'entrepreneuriat féminin, création d'entreprise, esprit d'entreprise, le financement bancaire, le dispositif ANGEM .le micro-crédit.